

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION  
TERRITORIALE ET DE LA  
DECENTRALISATION

REGION DE LA BOUCLE DU MOUNHOUN

PROVINCE DES BALE

COMMUNE DE POMPOÏ



BURKINA FASO  
*Unité - Progrès - Justice*

# PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE POMPOÏ Période 2018-2022

**RAPPORT FINAL**

Avec l'appui technique et financier

Programme de Renforcement  
de la Gouvernance Locale et  
Administrative -  
PRGLA/PNUD

01 BP 148 Ouagadougou 01

Tél. 226 25 31 77 11

e-mail. [adepac@fasonet.bf](mailto:adepac@fasonet.bf)

Projet d'Appui à la Gouvernance et à  
la Croissance Economique Durable en  
Zone Extractive (AGCEDE)

01 BP 3440 Ouagadougou 01

Tél. 25 35 55 26

[flankoande@wusc.ca](mailto:flankoande@wusc.ca)

novembre 2017

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	6
PREMIERE PARTIE .....	7
RESUME DE L'ETUDE DIAGNOSTIQUE .....	7
I. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET MILIEU PHYSIQUE DE LA COMMUNE.....	8
1.1. Situation géographique .....	8
1.2. Relief, climat et réseau hydrographique .....	9
1.3. Ressources naturelles.....	10
1.3.1. Les sols.....	10
1.3.2. Le couvert végétal .....	10
1.3.3. La faune.....	11
II. LES RESSOURCES HUMAINES .....	11
III. CARACTERISTIQUES DES SECTEURS SOCIAUX .....	12
3.1. Le secteur de l'éducation.....	12
3.2. Le secteur de la santé.....	14
3.3. Hydraulique humaine et assainissement.....	15
IV. CARACTERISTIQUES DES SECTEURS DE PRODUCTION .....	16
4.1. La production agricole et la problématique de l'autosuffisance alimentaire.....	16
4.1.1. Les données quantitatives.....	16
4.1.2. Autosuffisance alimentaire et nutrition dans la Commune de Pompoï.....	18
4.1.3. Les menaces sur l'agriculture dans la Commune de Pompoï.....	18
4.2. Production animale .....	19
4.2.1. Les données quantitatives.....	19
4.2.2. Equipements/Infrastructures de production pastorale .....	20
4.2.3. La santé animale.....	20
4.2.4. Contribution de l'élevage à l'économie locale.....	20
4.2.5. Les propositions d'actions à entreprendre.....	20
4.3. Production forestières et fauniques et les menaces de l'environnement .....	21
4.3.1. Les ressources forestières disponibles dans la Commune.....	21
4.3.2. L'exploitation du bois et du charbon de bois .....	22
4.3.3. L'exploitation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL).....	22
4.3.4. Le Potentiel faunique et son exploitation .....	23
4.3.5. Les menaces pour l'environnement.....	23
4.3.6. Les actions possibles de sauvegarde de l'environnement .....	23
4.4. Les mines et l'orpaillage.....	24
4.4.1. Situation des mines industrielles dans la commune .....	24
4.4.2. L'orpaillage dans la Commune de Pompoï .....	24
4.5. Potentiel économique local de la commune de Pompoï .....	25
4.5.1. Filières agricoles porteuses .....	25
4.5.2. L'orpaillage .....	26

4.5.3.	Filières animales porteuses.....	26
4.5.4.	Potentiel culturels et touristiques .....	26
4.5.5.	Artisanat .....	27
4.5.6.	Produits forestiers non ligneux et faune .....	27
V.	INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN A L'ECONOMIE LOCALE .....	27
5.1.	Les routes.....	27
5.2.	L'énergie.....	27
VI.	GOUVERNANCE ET FINANCE LOCALE .....	28
6.1.	Bilan et analyse du PCD en cours .....	28
6.2.	Les constats et les leçons tirées .....	28
VII.	SYNTHESE DU DIAGNOSTIC : POTENTIEL, CONTRAINTES, SOLUTIONS....	30
	DEUXIEME PARTIE .....	36
	LES ORIENTATIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE .....	36
I.	LA VISION DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....	37
II.	LES AXES ET OBJECTIFS SPECIFIQUES DE DEVELOPPEMENT .....	37
	TROISIEME PARTIE.....	39
	PRIORISATION ET PLANIFICATION DES ACTIONS DU PLAN POUR LA PERIODE 2018-2022.....	39
1.1.	AXE 1 : AMELIORER L'ACCES DES POPULATIONS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE.....	41
1.2.	AXE 2 : AMELIORER LES NIVEAUX DE PRODUCTIONS AGRO-SYLVO- PASTORALES.....	44
1.3.	AXE 3 : DYNAMISER L'ECONOMIE LOCALE .....	47
1.4.	AXE 4 : AMELIORER LES SECTEURS DE SOUTIEN A LA PRODUCTION .....	49
1.5.	AXE 5 : AMELIORER LA GOUVERNANCE ET DES FINANCES LOCALES .....	50
II.	LA PLANIFICATION ET LA BUDGETISATION DES ACTIONS POUR LA PERIODE 2018-2022.....	52

## SIGLES ET ABREVIATIONS

ACRIC	Appui aux Communes rurales et aux investissements intercommunaux
AGCEDE	Projet d'appui à la gouvernance et à la croissance économique durable en zone extractive
BNDT	Base nationale de données topographiques
CEB	Circonscription d'éducation de base
CEG	Collège d'enseignement général
CEP	Certificat d'étude primaire
CES-DRS	Conservation des eaux et des sols-défense et restauration des sols
CSPS	Centre de santé et de promotion sociale
EIES	Etude d'impact environnemental et social
EMC	Etudes multisectorielles continues
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FPDCT	Fonds permanent pour le développement des collectivités territoriales
GPS	Global position system
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
PACOF/GRN	Projet d'appui aux Communes de l'ouest sur le foncier – gestion des ressources naturelles
PCD	Plan communal de développement
PLD	Plan local de développement
PNGT	Programme national de gestion des terroirs
PRAPS	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme dans le Sahel
PRGLA	Projet de renforcement de la gouvernance locale et administrative
SOFITEX	Société des fibres et textiles
SONABEL	Société nationale burkinabè d'électricité
STD	Service technique de l'état
VARENA ASSO	Association pour la valorisation des ressources naturelles par l'auto-promo
ZAT	Zone d'appui technique
ZATE	Zone d'appui technique de l'élevage

## **LISTE DES TABLEAUX**

- TABLEAU 1 : UNITES D'OCCUPATION DES TERRES DE LA COMMUNE DE POMPOÏ ..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
- TABLEAU 2 : POPULATION RESIDENTE DE LA COMMUNE DE POMPOÏ EN 2017. **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
- TABLEAU 3 : DONNEES SUR LES PRODUCTIONS AGRICOLES DE LA COMMUNE DE POMPOÏ DE 2012 A 2016..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
- TABLEAU 4 : DONNEES SUR LA CONSOMMATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES, POMPOÏ DE 2012 A 2016..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
- TABLEAU 5 : DONNEES SUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES DE 2012 A 2016 **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
- TABLEAU 6 : EVOLUTION DES EFFECTIFS DU CHEPTEL DANS LA COMMUNE DE POMPOÏ DE 2013 A 2017 **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
- TABLEAU 7 : CUMUL DES EFFECTIFS DE BETAIL VENDUS DANS LA COMMUNE DE POMPOÏ DE 2012 A 2016..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
- TABLEAU 8 : BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PCD 2014-2018 **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
- TABLEAU 9 : SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DE POMPOÏ: POTENTIEL, CONTRAINTES, SOLUTIONS **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

## **LISTE DES CARTES**

- CARTE 1. : CARTE ADMINISTRATIVE DE LA COMMUNE DE POMPOÏ..... 9
- CARTE 2. : CARTE D'OCCUPATION DES TERRES DE LA COMMUNE DE POMPOÏ..... 11
- CARTE 3. : CARTE DE LA POPULATION ..... 12
- CARTE 4. : INFRASTRUCTURES SCOLAIRES..... 14
- CARTE 5. : INFRASTRUCTURES SANITAIRES ..... 15

## INTRODUCTION

Le Burkina Faso a adopté la décentralisation comme l'une des principales portes d'entrée pour atteindre à moyen ou long terme un développement durable et équitable. La loi n°055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso a consacré la communalisation intégrale du territoire national et son article 91 confère le droit aux collectivités territoriales (Communes et Régions) d'élaborer et d'exécuter leurs politiques et plans de développement dans le respect des grandes orientations de l'Etat. Ceci constitue une opportunité pour les acteurs locaux de proposer leur vision du développement de leur collectivité et de disposer d'outils de planification élaborés de manière participative et inclusive. Par ailleurs, le PNDES 2016-2020, en tant que référentiel national de développement, offre des lignes directrices pour la planification locale. Et c'est dans ce contexte que le Conseil municipal de Pompoï, avec l'appui technique et financier du PRGLA et du projet AGCEDE, a entrepris l'élaboration de son troisième Plan Communal de Développement (PCD).

L'exercice de planification locale a été mené à travers plusieurs phases dont le diagnostic conjoint a permis de faire le point sur les situations passées et présentes, la priorisation et la planification des actions de développement, la rédaction du plan de développement validé par les acteurs locaux à travers les membres de la commission ad hoc et adopté enfin par le Conseil municipal. Il est constitué de projets techniquement et financièrement réalistes recueillant le maximum de consensus des décideurs locaux.

Le document comprend deux parties :

- la première partie, un résumé du diagnostic de la situation actuelle de la Commune de Pompoï, traite de (i) la situation géographique et le milieu physique de la Commune, (ii) des caractéristiques des secteurs sociaux, (iii) des caractéristiques des secteurs de production, (iv) des infrastructures de soutien à l'économie locale et (v) de l'état actuel de la gouvernance locale.
- la deuxième partie traite des orientations de développement pour la période 2018-2022 et comprend (i) la vision du développement à l'horizon 2030 de la Commune, les axes de développement ainsi que les objectifs spécifiques et (ii) la priorisation et la planification des actions retenues pour le quinquennat 2018-2022.

Le processus de mise à jour du PCD a eu l'ambition de prendre en compte l'ensemble des aspirations des populations de la Commune de Pompoï. La contribution qualitative des acteurs locaux à la réflexion est un gage de leur engagement dans la mise en œuvre pour permettre de concrétiser leur vision, de gérer de manière efficiente les acquis et d'asseoir un véritable développement local dans un contexte mondial de changement climatique et un contexte local d'extraction minière industrielle.

***PREMIERE PARTIE***  
***RESUME DE L'ETUDE DIAGNOSTIQUE***

## INTRODUCTION

L'étude diagnostique pour l'élaboration du PCD de Pompoï a été menée par une équipe pluridisciplinaire composée des membres du Comité restreint mis en place par la commission ad hoc d'appui à l'élaboration du PCD et des experts mis à la disposition de la Commune par ses deux partenaires que sont le PNUD à travers le Projet de Renforcement de la Gouvernance Locale et Administrative (PRGLA) et le Projet d'Appui à la Gouvernance et à la Croissance Economique Durable dans les Zones Extractives (AGCEDE). En prélude à cette étude, une recherche documentaire a permis de caractériser le contexte général de la Commune. Cette étude diagnostique s'est déroulée sur le terrain du 21 au 23 juin 2017. La présente partie est articulée autour des points suivants :

- la situation géographique et le milieu physique de la Commune ;
- les ressources humaines ;
- les caractéristiques des secteurs sociaux ;
- les caractéristiques des secteurs de production ;
- les infrastructures de soutien à l'économie locale ;
- la gouvernance et les finances locales ;
- la synthèse du diagnostic : potentiels, contraintes, solutions.

### I. SITUATION GEOGRAPHIQUE ET MILIEU PHYSIQUE DE LA COMMUNE

#### 1.1. Situation géographique<sup>1</sup>

La Commune de Pompoï se situe dans la partie Nord de la Province des Balé, dans la Région de la Boucle du Mouhoun. Pompoï le chef-lieu de la Commune est située à 60 km de Boromo, chef-lieu de la province, sur l'axe Boromo-Wahabou (RN1)-Bagassi-Pompoï (D111)

L'accès à Pompoï à partir de Boromo peut se faire par trois voies principales, difficilement praticables en hivernage. Ce sont :

- Boromo-Wahabou-Bagassi-Pompoï, long de 60 km, dont une portion bitumée d'environ 20 km entre Boromo et Wahabou sur la RN1 ;
- Boromo-Wahabou-Vy-Kahio-Pompoï, long de 45km ;
- Boromo-Siby-Pompoï, long de 43 km ;

La Commune de Pompoï est limitée :

- au Nord, par la Commune de Safané (province du Mouhoun);
- au Sud, par la Commune de Bagassi. ;
- à l'Est par la Commune de Ouri;
- à l'Ouest, par les Communes de Bana et de Bagassi.

La Commune compte 11 villages administratifs que sont : Battiti, Fégué, Kiétou, Kokoï, Konkoliko, Pana, Pani, Pompoï, Pompoï-gare, San et Sio.

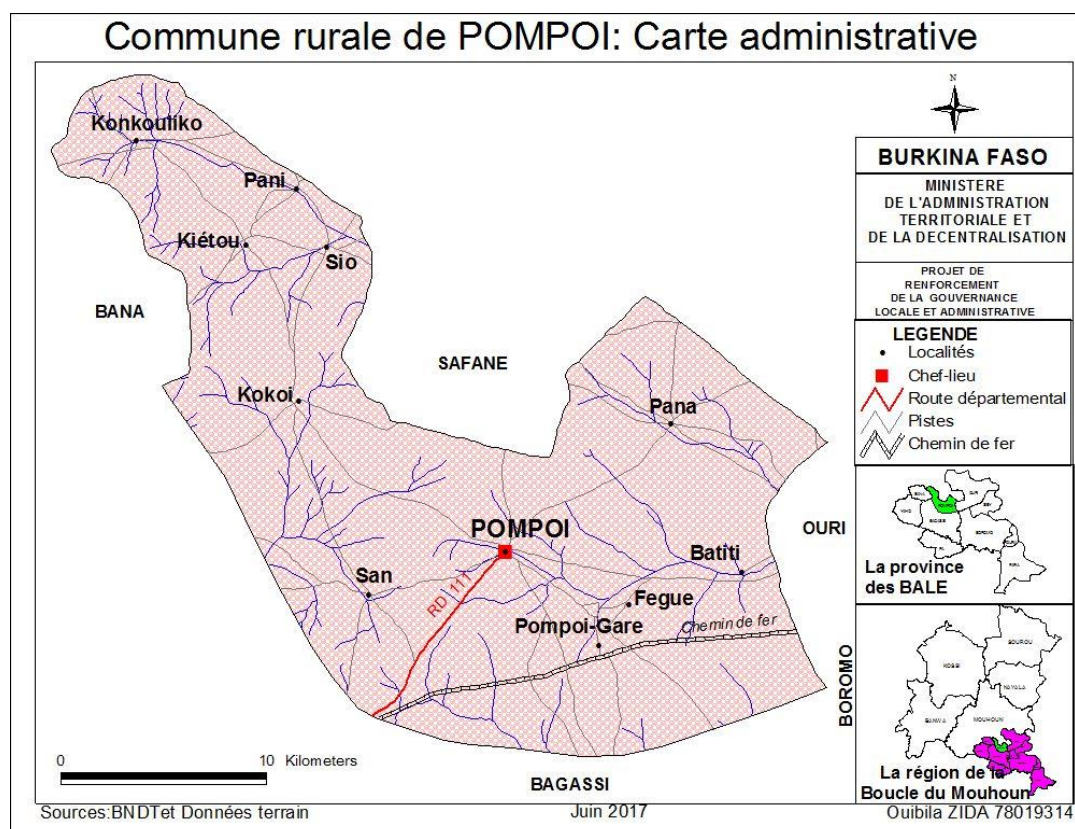
---

<sup>1</sup> Rapport Final PCD Pompoï, 2014-2018  
*PCD Pompoï - 2018-2022 - Rapport final*



La carte ci-dessous donne la situation géographique et administrative de la Commune.

### Carte administrative de la Commune de Pompoï



### 1.2. Relief, climat et réseau hydrographique

On distingue trois ensembles morphologiques dans le relief de la Commune de Pompoï: des collines aux sommets arrondis (croupes) à l'Ouest où se trouve le plus haut sommet de la Commune et de la province, le Mont Konkoliko avec une altitude de 621 m; des surfaces planes au Centre et au Sud; des zones marécageuses dans les parties Nord et Est.

La Commune de Pompoï est soumise à un climat de type sud-soudanien avec deux saisons ; une saison sèche de novembre à avril avec une température moyenne mensuelle de 27°C ; une saison pluvieuse de mai à octobre, avec des températures variant entre 25°C et 28°C. Elle enregistre une moyenne pluviométrique annuelle comprise entre 650 et 1000mm.

Le réseau hydrographique de la Commune est constitué de cours d'eau temporaires du système hydrographique du *Mouhoun*. La Commune de Pompoï où culmine le plus haut sommet de la Province des Balé, le Mont Konkoliko, semble être une crête d'où partent les cours d'eau. Cependant, ils développent en contre-bas des bas-fonds dont les plus importants sont : les bas-fonds de Konkoliko (60 ha) qui se prolongent jusqu'à Kietou, ceux de San (60 ha), de Pana (35 ha), et de Pompoï (80 ha) et enfin le bas-fond de Fégué (40 ha). Ces bas-fonds développés le long des cours constituent un potentiel<sup>2</sup> pour la production agro-pastorale (riz, sorgho, pâturage,...) et pour le développement des activités économiques locales comme la culture et la vente des fruits et légumes.

<sup>2</sup> Les actions qui seront développées à partir de ce potentiel, notamment les aménagements pour la culture du riz pluvial ou le maraichage contribueront à l'atteinte des EA3.1.1 et 3.1.2. ... de l'OS 3.1 du PNDES.  
PCD Pompoï - 2018-2022 - Rapport final

### 1.3. Ressources naturelles

#### 1.3.1. Les sols

L'analyse de la carte BDOT 2012 des sols de la Commune révèle deux types de sols avec une prépondérance des sols ferrugineux tropicaux. Tantôt lessivés, tantôt peu lessivés sur matériaux argilo-sableux ou sablo-argileux, ils occupent les 2/3 (à l'Est et au Centre) de la Commune. Le 1/3-Ouest est occupé par les vertisols sur alluvions ou matériau argileux.

De façon générale, ces sols ont une valeur agronomique faible à moyenne et sont cultivés en céréales et coton. Néanmoins, les sols hydromorphes situés le long des cours d'eau et dans les bas-fonds sont très riches et par conséquent propices à la culture maraîchère et à la riziculture.

#### 1.3.2. Le couvert végétal

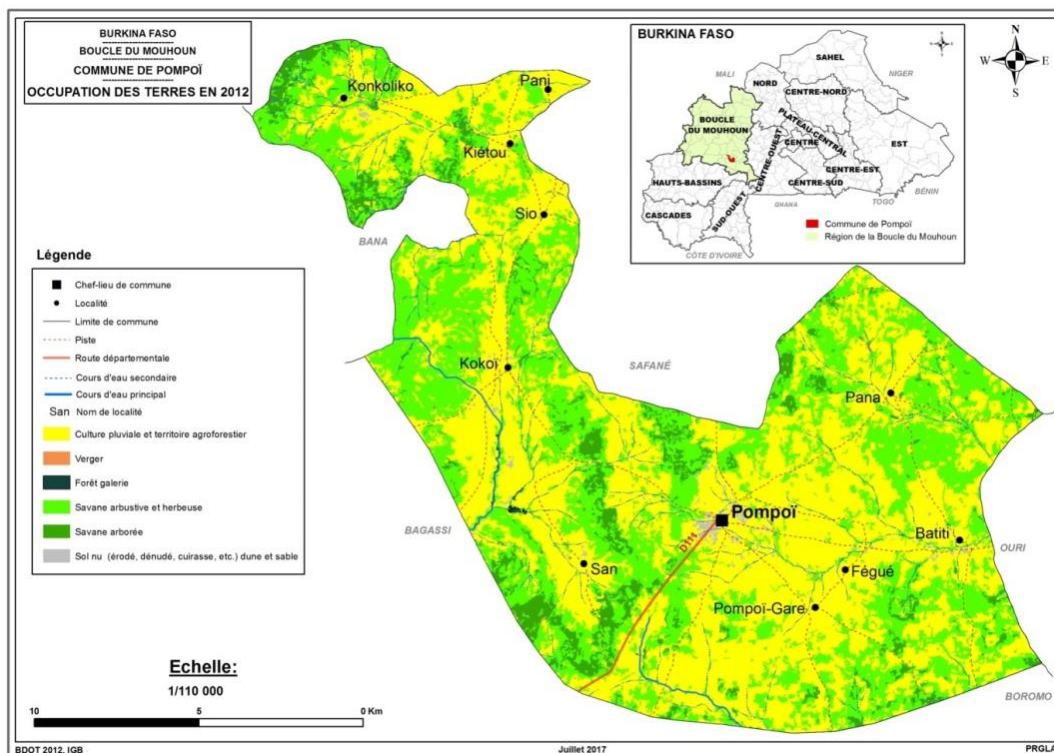
Le territoire de la Commune de Pompoï est réparti entre six (6) unités d'occupation avec des superficies variables (BDOT, 2012). Il s'agit de : (1) culture pluviale et territoire agro-forestier qui occupe 12 584,47 ha soit 53,45% ; (2) savane arbustive et herbeuse pour 8 821,32 ha, soit 37,47% ; (3) savane arborée pour 1 968,78ha, soit 8.36% ; (4) sol nu pour 131,95 ha soit 0,566%. Les deux dernières unités, les forêts galeries et les vergers occupent ensemble 36,5 ha soit 016% du territoire communal.

**Tableau 1 : Unités d'occupation des terres de la commune de Pompoï**

Unité d'occupation	Superficie en ha	pourcentage
Culture pluviale et territoire agro-forestier	12 584,47	53,45
Forêt galerie	13,14	0,06
Savane arborée	1 968,78	8,36
Savane arbustive et herbeuse	8 821,32	37,47
Sol nu	131,95	0,56
Verger	23,36	0,10
<b>Total</b>	<b>23 543,02</b>	<b>100</b>

*Source : BDOT 2012 IGB*

## Carte d'occupation des terres de la Commune de Pompoï



### 1.3.3. La faune

Selon l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet aurifère de Yaramoko, 27 espèces fauniques ont été recensées dans l'espace des Communes de Bagassi et Pompoï. Elles sont constituées des espèces suivantes : francolins pintades sauvages crocodiles, singes, cobras, lièvres, porcs épics, céphalophes de grimm, civettes, et de plusieurs espèces de reptiles.

## II. LES RESSOURCES HUMAINES

D'une population estimée à 8.545 personnes en 1996, la Commune de Pompoï comptait en 2006, 11.032 habitants soit 5.468 hommes et 5.564 femmes. La projection démographique 2017-2020 faite par l'INSD fait ressortir un chiffre de 14.971 habitants en 2017, constitués de 7.405 hommes et 7.566 femmes. Selon cette projection la population de Pompoï en 2017 est à majorité constituée d'enfants (0-15 ans) à 49,38%, suivi des jeunes (15-35 ans) avec 30,45%.

**Tableau 2 : Population résidente de la Commune de Pompoï en 2017**

Tranches d'âge	Population resident 2017			
	Hommes	Femmes	Total	% tranche d'âge
<b>Total</b>	<b>7 405</b>	<b>7 566</b>	<b>14 971</b>	<b>100</b>
0-15	3 840	3 552	7 392	49,38
15-34	2249	2309	4558	30,45
35-59	1011	1350	2361	15,77
60-79	274	320	594	3,97
80 et +	31	35	66	0,44

Source : INSD-Projection démographique 2007-2020

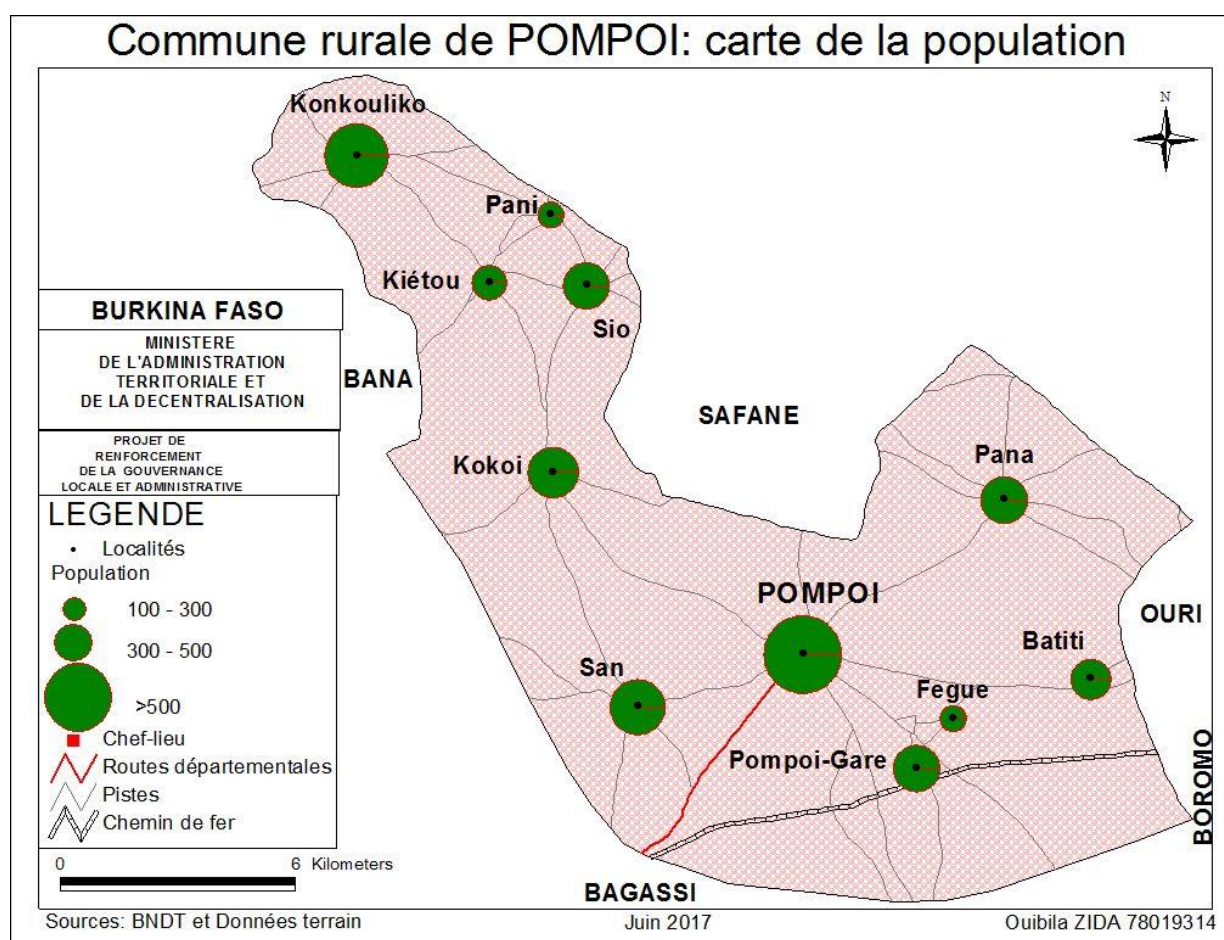
PCD Pompoï - 2018-2022 - Rapport final

Du point de vue la structure, la population est à 53,79% constituée d'une population à charge (0-15 ans et 60 ans et plus). La population véritablement active, celle comprise entre 15 et 59 ans représente 46,22%.

Par ailleurs, les femmes sont numériquement plus nombreuses (7.566) que les hommes (7 405) ; elles représentent 50,54% contre 49,46% pour les hommes.

Cette structure de la population appelle à des actions fortes de la part de la Commune. Il s'agira notamment après analyse des différents secteurs de développement, d'engager des actions dans le domaine de l'éducation, de la santé

### Carte de la population



## III. CARACTERISTIQUES DES SECTEURS SOCIAUX<sup>3</sup>

### 3.1. Le secteur de l'éducation

Le secteur de l'éducation comprend au niveau du primaire onze (11) écoles (ouverture de deux(2) écoles à Kiétou et à Konkouliko rentrée scolaire 2017-2018) et au niveau du Post-primaire trois établissements (2 CEG et un lycée). C'est à l'année scolaire 2011-2012 que Pompoi s'est vue doter d'une Circonscription d'Education de Base (CEB) qui coordonne les activités scolaires des onze (11) écoles présentes avec quarante-quatre (44) salles de classes.

<sup>3</sup> La mise en œuvre des actions dans les secteurs sociaux contribuera à l'atteinte des effets attendus de l'axe 1 du PNDES

Quelques écoles sont dotées d'infrastructures annexes indispensables : des latrines (61), forages (08) avec 01 en panne, des cantines scolaires (09), des logements d'enseignants (18) dont 06 en mauvais état, et de lave-mains (22) dont 10 en bon état.

Concernant les effectifs, ils sont en évolution positive depuis les cinq dernières années. En effet, les chiffres passent de 1.963 élèves en 2013-2014 à 2.209 en 2016-2017 avec une légère avance pour les filles inscrites par rapport aux garçons. On note cependant qu'il y a des cas d'abandons dont 32 cas pour l'année 2016-2017 (soit 17 filles et 15 garçons). Ceci est lié à plusieurs facteurs dont la fréquentation des sites d'orpaillage, le manque de moyens financiers de certains ménages, etc.

Malgré les difficultés, les taux de réussite obtenus par la CEB à l'examen du Certificat d'Etudes Primaires sont toujours supérieurs à 50% soit environ 53% pour les années 2012, 2013, 2016 et environ 73% pour les années 2014 et 2015.

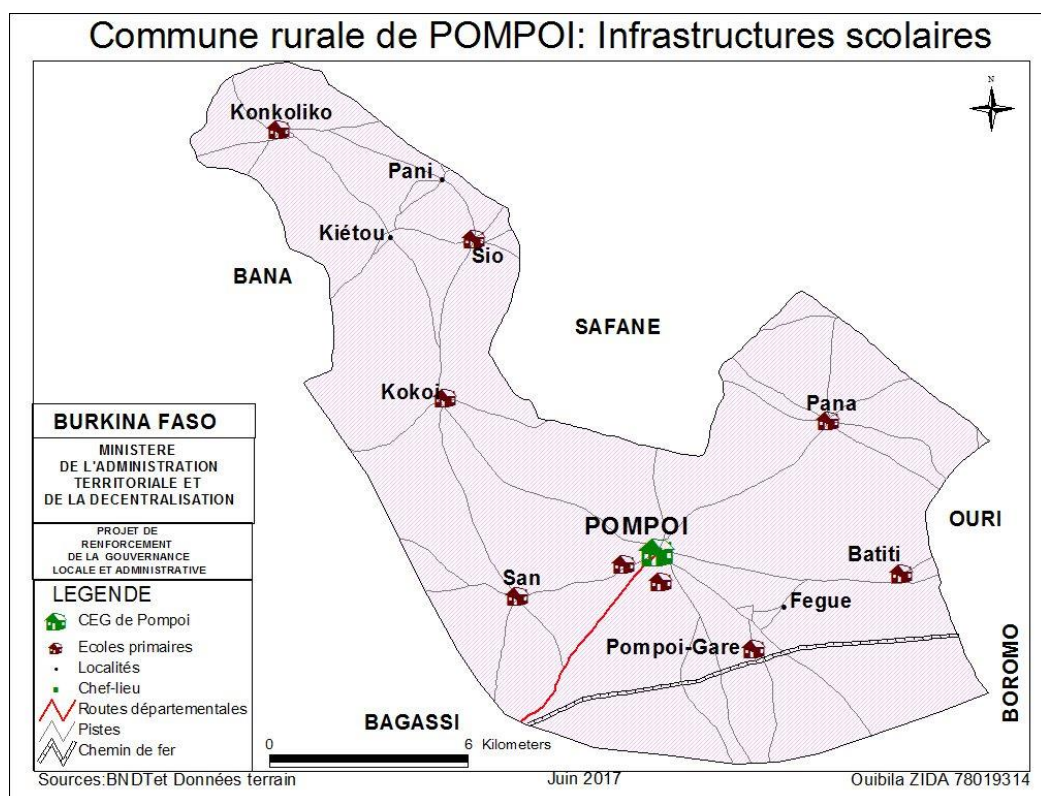
Pour résorber les effectifs en croissance continue<sup>4</sup>, il est nécessaire de construire de nouvelles salles de classes, dans les écoles de Kiétou-Pani, de Kokoï. Pana et surtout l'école primaire B de Konkoliko ouverte en 2017 dans la salle d'emprunt de l'école A dudit village.

Pour le Post-primaire, la Commune compte trois établissements dont deux (2) CEG à Pompoï et à Konkoliko et un (1) lycée départemental de Pompoï. Avec souvent un nombre d'admis au CEP supérieur à 200 (218 en 2014 et 165 en 2015) et en raison de l'application du Continuum et difficilement résorbé dans les trois établissements, la Commune devrait envisager la création de nouveau CEG, 2 ou 3 afin d'éviter les effectifs pléthoriques dans le post-primaire.

---

<sup>4</sup> Le renforcement de l'offre éducative dans la commune contribuera à l'atteinte de l'EA 2.2.1 du PNDES.  
*PCD Pompoï - 2018-2022 - Rapport final*

## Carte : Infrastructures scolaires



### 3.2. Le secteur de la santé

La Commune de Pompoï dispose de trois (3) CSPS répartis dans trois villages à savoir : Pompoï chef-lieu de la Commune, Konkoliko et Kokoï. En plus des trois(3) dépôts pharmaceutiques des CSPS, il existe aussi un dépôt privé « dépôt pharmaceutique MA BENEDICTION DE POMPOÏ ». Le rayon de couverture est de 5 km pour les CSPS de Kokoï et de Pompoï. Celui situé à Konkoliko couvre certains villages dont la distance est comprise entre 5 et 10 Km. L'on peut donc dire que la couverture géographique est relativement acceptable. Cependant, de nombreuses contraintes existent dans le secteur de la santé. Ce sont essentiellement :

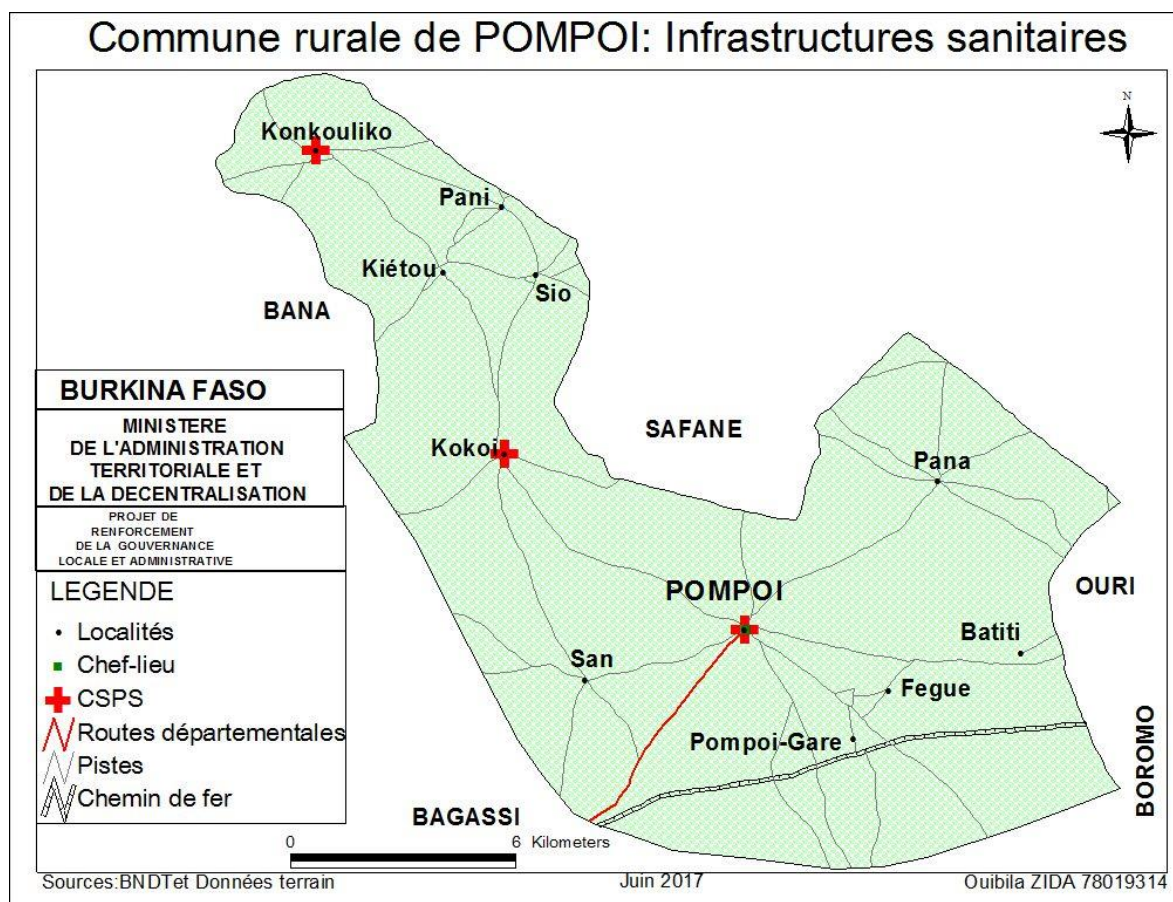
- le manque d'équipement médicotechnique ;
- l'inexistence d'un laboratoire d'analyses médicales ;
- l'exiguïté de certaines salles ;
- l'insuffisance du personnel soignant ;
- l'insuffisance de logements pour le personnel ;
- l'insuffisance des Médicaments Essentiels Génériques dans les dépôts pharmaceutiques.

Pour une meilleure couverture en infrastructure sanitaire<sup>5</sup> 3 projets de construction de CSPS se dégagent pour être créés dans les localités de Pompoï-gare, de San et Pana. Le but étant d'amélioration de la situation sanitaire dans la Commune, la construction d'un Laboratoire d'Analyses Médicales Communal est nécessaire. Quant à l'exiguïté de certaines salles, la

<sup>5</sup> L'amélioration de la couverture sanitaire dans la commune contribue à l'atteinte de l'effet attendu EA 2.1.1 de l'OS 2.1

solution est en cours avec la construction d'un nouveau CSPS à Pompoï pouvant répondre aux exigences actuelles.

### Infrastructures sanitaires



### 3.3. Hydraulique humaine et assainissement

En ce qui concerne le secteur de l'eau, la Commune compte environ 55 forages dont 5 non-fonctionnels. Pour une population totale estimée à 14.971 habitants en 2017, ceci donne un ratio de 60 forages, soit un déficit de 5 forages. Néanmoins, la situation est satisfaisante au regard de la répartition au niveau des différents villages (cf. tableau ci-dessous) et de l'existence des puits à grands diamètres (21 puits) sur le territoire de la Commune dont Pana (03), Konkouliko (02), Pompoï-gare (02) et quatre à Battiti (3) et à Pompoï (1).

Malgré cette bonne couverture en eau potable, et au regard du croit naturel de la population et l'arrivée massive d'immigrants à la recherche de l'or, il est nécessaire que la Commune envisage au cours des cinq ans à venir la réalisation de point d'eau supplémentaires<sup>6</sup>.

En ce qui concerne l'assainissement autonome, le nombre de latrines familiales réalisées soit huit cent dix (810) est toujours en dessous des besoins malgré l'appui de partenaires comme Water'Aid à travers le projet SaniBaKou-VARENA ASSO.

<sup>6</sup> L'amélioration de l'approvisionnement en eau potable et de l'hygiène et de l'assainissement contribue à l'atteinte de l'EA 2.5.1 de l'OS 2.5 du PNDES.

**Tableau 3 : Situation des infrastructures des forages à Pompoï, 2017**

Village	Population (2012)	Forages fonctionnels (FF)	Forages en panne	Total/village	Ration		Ecart	Appréciation de la gestion
Battiti	595	3	0	3	3	0	0	++
Fégué	168	1	0	1	1	0	0	++
Kiétou	400	2	0	2	2	0	0	++
Kokoï	1024	3	1	4	4	0	25	--
Konkoliko	1786	9	2	11	9	+2	22,22	--
Pana	881	4	1	5	4	+1	20	--
Pani	189	2	0	2	1	-1	50	--
Pompoï	2836	17	1	18	11	+7	0	++
Pompoï-gare	943	2	1	3	4	+1	33,33	--
San	1392	5	0	5	5	0	0	++
Sio	818	4	1	5	3	+1	25	--
<b>Total</b>	<b>11 032</b>	<b>51</b>	<b>6</b>	<b>56</b>	<b>45</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	

Classification : 0-5 (++) : bonne gestion ; 5-10 (+) passable ; 10-15 (-) : mauvaise gestion ; 15 et plus (--): très mauvaise gestion.

#### IV. CARACTERISTIQUES DES SECTEURS DE PRODUCTION<sup>7</sup>

##### 4.1. La production agricole et la problématique de l'autosuffisance alimentaire

La Commune de Pompoï fait partie d'une Région réputée être l'une des grandes zones de production agricole tant sur le plan quantitatif que qualitatif. La production est essentiellement centrée sur les céréales, les cultures de rente et le maraîchage.

##### 4.1.1. Les données quantitatives

Concernant les céréales, les statistiques fournies par le Service de l'Agriculture montrent que le maïs arrive en tête (8 960 tonnes en 2016) suivi du sorgho blanc (1486 tonnes en 2015) et du riz pluvial (1037,5 tonnes en 2015) qui servent comme aliment pour la population. Cette production durant les 5 dernières années est très fluctuante pour les céréales (sorgho, maïs et riz) dont les quantités sont passées du simple au double pour le sorgho et quadruplées pour le maïs et le riz entre 2012 et 2017 (cf. tableau3). La place du riz pouvait être améliorée car il est non seulement un produit de consommation locale mais aussi prisé sur les marchés surtout sa variété TS2 très recherchée par les consommateurs.

La Commune a un important potentiel de bas-fonds aménageables et le coût de production dans la zone est de 4 à 6 F/kg en fonction du type d'exploitation (manuel, semi-mécanisé ou

<sup>7</sup> Les actions à mener au niveau des secteurs de production contribueront à l'atteinte des effets de l'axe 3 du PNDES.



mécanisé). Le revenu net généré est de 100.000 à 150.000 F/ha de riz exploité (*source : EIES-ROX-GOLD 2017*). Le riz perçu comme une culture de rente, pourrait alors être une des alternatives face au coton pour certains ménages. Cependant dans certaines localités comme à Kiétoù, il y a comme un problème de disponibilité d'espace ou de concurrence déguisée entre la production du riz et celle des autres céréales. Pour les cultures de rente, le coton est la spéculation phare avec des chiffres importants (4347,3 tonnes en 2016), suivi du sésame (1450 tonnes) et du niébé (202,5 tonnes). La production pluviale est renforcée par la maraîcher-culture avec la tomate (3105 tonnes en 2016) et l'oignon (298 tonnes en 2016). Les productions maraichères connaissent des problèmes d'écoulement puisque c'est seulement 77,23% de cette quantité qui est vendus.

Les tableaux ci-dessous indiquent les quantités globales de production de 2012 à 2016 et renseignent également sur les quantités autoconsommées et celles qui sont commercialisées sur les marchés.

**Tableau 4 : Données sur les productions agricoles de la commune de Pompoï de 2012 à 2016**

spéculations	Production (Tonnes)				
	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Sorgho</b>	742,5	1 236	1 425,5	1 562,5	1 486
<b>Maïs</b>	2 240	2 700	6 310,5	8 820	8 960
<b>Riz</b>	285	460	540	850,5	1 037,5
<b>Niébé</b>	120	130	146,25	192	202,5
<b>Oignon</b>	45	85	115	125	298
<b>Sésame</b>	480	680	750	1025	1450
<b>Tomate</b>	2125	2850	2650	3080	3105
<b>Coton</b>	2567,26	3211,08	4346,68	3720,12	4347,3

*Source : ZAT Pompoï 2017 et Zone de production de coton de Pompoï SOFITEX*

**Tableau 5 : Données sur la consommation des productions agricoles, Commune de Pompoï de 2012 à 2016**

Spéculations	Consommation (Tonnes)				
	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Sorgho</b>	445,5	741,6	855,3	937,5	891,6
<b>Maïs</b>	1344	1620	3786,3	5292	5376
<b>Riz</b>	171	276	324	510,3	622,2
<b>Niébé</b>	72	78	87,75	115,2	121,5
<b>Oignon</b>	4,5	8,5	11,5	12,5	29,8
<b>Sésame</b>	00	00	00	00	00
<b>Tomate</b>	531,25	712,5	662,5	770	776,25
<b>Coton</b>	00	00	00	00	00

*Source : ZAT Pompoï 2017 et Zone de production de coton Pompoï SOFITEX*

**Tableau 6 : Données sur la commercialisation des productions agricoles de 2012 à 2016**

Spéculations	Commercialisation (Tonnes)				
	2012	2013	2014	2015	2016
<b>Sorgho</b>	297	494,4	570,2	625	594,4
<b>Maïs</b>	896	1080	2524,2	3528	3584
<b>Riz</b>	114	184	216	340,2	415,3

*PCD Pompoï - 2018-2022 - Rapport final*

<b>Niébé</b>	48	52	58,5	76,8	81
<b>Oignon</b>	40,5	76,5	103,5	112,5	268,2
<b>Sésame</b>	480	680	750	1025	1450
<b>Tomate</b>	1603,75	2137,5	1987,5	2310	2328,75
<b>Coton</b>	2567,26	3211,08	4346,68	3720,12	4347,3

Source : ZAT Pompoï 2017 et Zone de production de coton Pompoï SOFITEX

En termes de ressources financières injectées dans la production céréalières ou cotonnière, environ 10 à 15% des exploitations ont recours au crédit pour le soutien à la production (Source : ZAT de Pompoï, 2017). C'est surtout au moment des récoltes, en fonction de la concentration des travaux sur une période, que certaines familles ont recours à la main d'œuvre journalière pour aider à récolter dans les délais et éviter les pertes liées aux pluies tardives qui peuvent détériorer une partie des récoltes. Face à ces exigences, certaines familles sont souvent contraintes de brader les céréales vendues à 7.500 à 9.000 FCFA/sac de 100 kg de céréales pour pouvoir recourir à la main d'œuvre. En bonne période de vente, le sac de 100 kg de maïs atteint 15000 FCFA/sac.

#### **4.1.2. Autosuffisance alimentaire et nutrition dans la Commune de Pompoï**

Les quantités de produits alimentaires récoltées sont théoriquement suffisantes pour une population estimée à 14.971hts. Cependant quelques nuances doivent être notées concernant :

- la fréquence des repas servis dans les familles : dans la majorité des familles, il est servi au moins deux repas en moyenne par jour pour les adultes et trois repas pour les enfants.
- la diversité des plats servis : les repas sont faits de tô, de haricots, de riz dans la majorité des cas. La soupe de poisson frais ou sec accompagne souvent les repas au cours de la semaine et les familles nanties servent de la viande au moins deux fois par semaine (*entretien avec les chefs coutumiers et le chef ZAT*).

***En somme, il est admis que le phénomène de la faim n'est pas connu par la majorité des familles de la Commune de Pompoï. Les personnes qui en souffrent sont probablement des personnes âgées n'ayant pas de soutien en main d'œuvre ou en argent liquide.***

#### **4.1.3. Les menaces sur l'agriculture dans la Commune de Pompoï**

L'agriculture dans la Commune de Pompoï, essentiellement de type communautaire, semble jouer pleinement ses fonctions essentielles qui sont entre autre d'assurer l'autosuffisance alimentaire et de contribuer au bien-être des populations. Cependant, trois phénomènes dont les effets se manifestent dans le temps menacent cette agriculture familiale :

- l'utilisation des produits phytosanitaires non homologués : presque toutes les exploitations agricoles utilisent aujourd'hui les herbicides. Cependant, environ 30% des exploitations utilisent les produits non homologués et les conséquences sont visibles. Effectivement après trois ans d'usage continu de cet herbicide sur une portion de terre, les jeunes pousses de céréales (mil, sorgho, maïs...), à la 4<sup>ème</sup> année d'exploitation, meurent une semaine après les semis et les herbes elles-mêmes ne poussent plus sur cette portion de terre. Par ailleurs, quelques cas d'intoxication de personnes avec arrêt temporaire de travail ont été signalés. Il y a aussi des cas d'empoisonnement d'animaux domestiques (petits et gros ruminants). Le défi, pour les acteurs locaux de la Commune de Pompoï mais aussi de

l'ensemble de la zone de la Boucle du Mouhoun<sup>8</sup>, est de convaincre les producteurs d'avoir recours aux services de la SOFITEX ou de la Chambre d'Agriculture pour se faire livrer des produits homologués.

- La destruction et le grignotage des terres cultivables par l'orpaillage et les industries minières : la Commune compte quatre sites d'orpaillage, chacune pouvant occuper environ 11 hectares, soit 44 ha au total. Par ailleurs, la mine industrielle SEMAFO a occupé environ 800 ha dans le village de Sio et a donc exproprié les détenteurs de droits coutumiers sur ces terres. Il se pose donc le problème d'espace pour la réinstallation et l'ouverture de nouveaux champs pour les personnes déplacées. Le règlement de cette question à moyen terme constitue un impératif de manière à éviter une crise foncière profonde qui pourrait saper tous les efforts de développement dans tous les autres secteurs d'activités et même éloigner les éventuels Partenaires Techniques Financiers.
- le détournement de la main d'œuvre familial au profit de l'orpaillage : les exploitations agricoles familiales ont de plus en plus des difficultés à avoir les jeunes dans les champs. Ces jeunes, pour tenter de compenser leur absence, offrent souvent aux chefs de famille « l'argent pour l'achat des herbicides » ou payer la main d'œuvre occasionnelle. Les échanges avec les jeunes révèlent ainsi qu'environ 20% des jeunes de la commune, tout en étant dans l'agriculture et le commerce, sont également dans l'orpaillage.

## 4.2. Production animale

### 4.2.1. Les données quantitatives

L'élevage est la deuxième activité économique<sup>9</sup> de la Commune avec une prédominance des petits ruminants qui comptent pour 64,06 % soit 7615 pour les caprins et 5702 pour les ovins. Le gros bétail est estimés à 3766 têtes soit 18,12%. L'évolution des effectifs des cinq dernières années est consignée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 7 : Evolution des effectifs du cheptel, commune de Pompoï de 2013 à 2017**

<b>Espèces ANNEE</b>	<b>Bovins</b>	<b>Ovins</b>	<b>Caprins</b>	<b>Porcins</b>	<b>Asins</b>	<b>Volailles</b>
2013	3479	5066	6770	3423	1099	33 677
2014	3549	5218	6973	3491	1121	34 687
2015	3620	5374	7182	3561	1143	35 728
2016	3692	5535	7393	3632	1166	36 800
2017	3766	5702	7615	3705	1189	37 904

Source : ZATE Pompoï 2017

L'accroissement de la production animale participe à l'amélioration des conditions de vie des populations. Le bétail, en plus de l'épargne physique qu'il constitue, génère des revenus importants comme l'indique les données du tableau ci-dessous. Pour la période de 2012 à 2017, la commercialisation du cheptel a généré les revenus financiers suivants : 53 650 000

<sup>8</sup> Une importante saisie de pesticides non homologués à Dédougou, Chef-lieu de la région de la Boucle du Mouhoun, région dont relève la Commune de Pompoï, a été relatée dans le Quotidien Sidwaya du vendredi 28 juin 2017.

<sup>9</sup> Sources : statistiques ZATE Pompoï, 2017  
PCD Pompoï - 2018-2022 - Rapport final

FCFA pour le gros bétail soit 70,97% du flux financier occasionnée par la vente du bétail. Les ovins et les caprins ont rapporté respectivement 18 015 000 soit 23,83% et 3 930 000 FCFA soit 5,2% voir tableau ci-dessous).

**Tableau 8 : Cumul des effectifs de bétail vendus, Pompoï de 2012 à 2016**

Espèce	Nombre de bêtes vendues	Prix moyen (FCFA)	Montant global (FCFA)
Bovin	2146	250 000	53 650 000
ovine	1201	15 000	18 015 000
caprine	393	10 000	3 930 000
Volailles	ND	ND	ND
<b>Total</b>			<b>75 595 000</b>

*Source : ZATE Pompoï 2017*

#### **4.2.2. Equipements/Infrastructures de production pastorale**

La Commune de Pompoï compte cinq(05) parcs de vaccination localisés à Pompoï, Konkoliko, Pana, San et Fégué. Elle dispose d'un (01) seul forage pastoral localisé à Pompoï et trois forages pastoraux en cours de réalisation. La Commune ne dispose pas de magasin de stockage des sous –produits agro-industriels. Il n'existe ni de couloirs d'accès aux pâturages, aux points d'eau et aux parcs à vaccination en saison des pluies. Une piste à bétail intercommunale longue de 35 km avait été tracée mais actuellement obstruée par les activités agricoles.

#### **4.2.3. La santé animale**

Les maladies les plus courantes sont celles-ci : la maladie de Newcastle, la variole et la pullorose pour la volaille ; la pasteurellose, la trypanosomiase, les maladies parasitaires (internes et externes) pour les gros et les petits ruminants. L'installation du nouveau Service des Ressources Animales est une opportunité pour améliorer le niveau de productivité de l'élevage dans cette Commune.

#### **4.2.4. Contribution de l'élevage à l'économie locale**

Il est difficile d'évaluer la contributive spécifique de l'élevage et des activités connexes dans l'économie de la Commune, étant donné que l'on l'intègre généralement avec celle de l'agriculture. Cependant pour les revenus financiers, on estime que l'élevage rapporte en moyenne un gain financier annuel de 15119000 FCFA essentiellement tirés de la vente du bétail. Par ailleurs, comme il n'existe pas de marché à bétail aménagé ni d'aire d'abattage à Pompoï, il est difficile de collecter les taxes relatives à la commercialisation du bétail.

#### **4.2.5. Les propositions d'actions à entreprendre<sup>10</sup>**

Pour améliorer la production animale dans la Commune, il est important d'entreprendre des actions de réhabilitation, d'aménagement et de sécurisation des infrastructures pastorales des (pistes à bétail, couloirs d'accès, aires de pâture et forages pastoraux). Il s'agit concrètement de :

<sup>10</sup>

*PCD Pompoï - 2018-2022 - Rapport final*

- réhabiliter les pistes à bétail de 35 km, réalisés avec l'appui de PACOF/GRN ;
- réhabiliter les aires de pâtures de 8 ha, réalisés avec l'appui de PACOF/GRN ;
- construire un service de l'élevage car actuellement c'est le domicile privé de l'agent d'élevage qui fait office de bureau ;
- faire un plaidoyer pour l'installation de la Police dans la Commune car cela pourrait réduire les vols d'animaux ;
- réaliser 05 forages pastoraux : à Konkoliko, Kokoi, Pana, Fégué et San.

### **4.3. Production forestières et fauniques et les menaces de l'environnement**

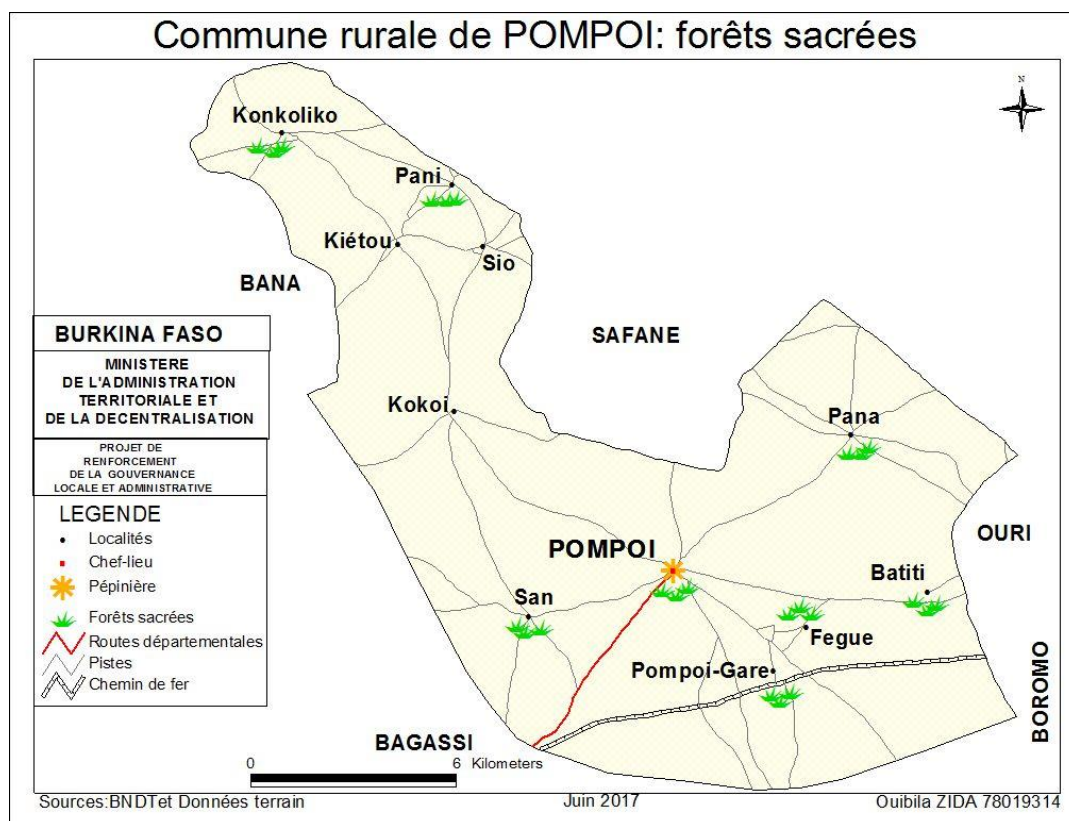
Le couvert végétal de la Commune est encore relativement bien fourni. Cependant, plusieurs phénomènes constituent des menaces sérieuses ces dernières années.

#### **4.3.1. Les ressources forestières disponibles dans la Commune**

Dans l'espace communal, de grands ensembles se dégagent avec la savane arbustive et herbeuse et la savane arborée. A cela s'ajoute :

-des bosquets sacrés: il existe dans plusieurs villages des bosquets sacrés qui ont une diversité floristique importante. Ainsi, on compte à Pompoï 6 bosquets, à Pompoï-Gare 1 bosquet, à Fégué 3 bosquets, à Battiti 5 bosquets, à San 2 bosquets, à Pani 3 bosquets, à Pana 7 bosquets, à Konkoliko 6 bosquets, soit au total 33 bosquets dont la superficie pourrait atteindre 150 à 200 ha. La protection de ces espaces peut être renforcée sans trop de difficultés et elles pourraient constituer des zones de replis pour la petite faune. La carte ci-dessous donne la situation des bois sacrés dans la Commune.

**Carte 6 : Forêts sacrées**



-des plantations ordinaires: il n'existe pas de pépinières privées ou communautaires dans la Commune. La seule pépinière est entretenue par les agents du Poste Forestier de Pompoï et elle a produit environ 12.750 plants en 2016 et 13.500 plants en 2017 pour les besoins des industries minières essentiellement. Les opérations de plantation réalisées connaissent un faible taux de réussite (environ 15%) faute de moyens pour le suivi par les agents après la plantation et faute de protection suffisante.

#### **4.3.2. L'exploitation du bois et du charbon de bois**

Il n'existe pas de groupements d'exploitants de bois de chauffe. Seules trois personnes vendent officiellement le bois et peuvent livrer environ 200 stères de bois à raison de 750 FCFA/stère. Le bois est encore une denrée disponible, c'est pourquoi la charretée de bois coûte environ 2000-2500 FCFA. Le revenu annuel moyen d'un vendeur de bois est de 150 000 FCFA (source : Service Environnement Pompoï Juin 2017).

Pour le charbon de bois, ce produit n'est pas très prisé par les ménages locaux. Les rares consommateurs s'en procurent dans les localités de Datomo dans la Commune de Safané et Zinakongo dans la commune d'Ouri.

#### **4.3.3. L'exploitation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)**

Les statistiques ne sont pas disponibles pour tous les produits car le Poste Forestier est seulement installé en 2014 mais il note qu'en 2015, environ 120 Kg de graines de néré ont été collectés. Le revenu annuel moyen par femme transformatrice de néré est de 50000 F CFA. En dehors de l'amende de karité, les autres fruits ne sont pas encore bien valorisés (pain de singe, liane, raisin local, etc.). Les jus de fruits de liane et de tamarin sont surtout utilisés pour la préparation du tô mais ne sont pas encore commercialisés.

Concernant le miel, l'exploitation est faite jusque-là au moyen des ruches traditionnelles. Pour améliorer les rendements et éviter les feux de brousse que pourrait occasionner le système traditionnel de récolte, le Service de l'Environnement a initié un Projet de 30 ruches kenyanes financé par le PACOF/GRN au profit de trois (3) villages.

#### **4.3.4. Le Potentiel faunique et son exploitation**

Environ vingt-sept (27) espèces fauniques ont été recensées dans l'espace des Communes de Bagassi et Pompoï (cf. Etudes d'Impact Environnemental et Social- ROX GOLD, 2017). Cette faune est numériquement dominée par le petit gibier et les oiseaux et se concentre dans le terroir du village de Pana. Le petit gibier est particulièrement menacé car l'orpaillage détruit son habitat naturel.

Son exploitation se fait par un grand nombre de chasseurs dont un seul est déclaré au Service Forestier. Ce dernier peut avoir à son actif 30 bêtes abattues par saison officielle de chasse. Son activité peut lui rapporter environ 45000 FCFA par an pour des taxes de 15000 F par saison. En dehors de ce seul cas, le reste des chasseurs sont considérés par les Forestiers comme des braconniers.

#### **4.3.5. Les menaces pour l'environnement**

Trois phénomènes menacent sérieusement l'environnement à Pompoï ; Il s'agit :

- des feux de brousse: on peut compter une trentaine de cas de feux de moindre ampleur dans la Commune par an. Ils sont le fait des chasseurs de petits gibiers, des agriculteurs qui préparent les champs ou des éleveurs qui veulent renouveler les pâturages par des « feux précoces » (Service de l'Environnement de Pompoï-2017).
- de l'orpaillage et les industries extractives: cette activité détruit les terres et en même temps les plantes qu'elles supportent (environ 44 ha touchés par l'orpaillage et 800 ha de la Mine SEMAFO). Plus les superficies touchées par l'orpaillage sont importantes, plus les ressources naturelles sont menacées.
- les extensions anarchiques des champs. Les familles qui disposent de réserves foncières continuent de faire des extensions de parcelles exploitées, ce qui entraîne un déboisement.

#### **4.3.6. Les actions possibles de sauvegarde de l'environnement**

Concernant les actions de sauvegarde de l'environnement, les acteurs locaux préconisent à court terme:

- la délimitation des bosquets sacrés en augmentant dans la mesure du possible leur emprise spatiale pour en faire des zones de replis et des espaces viables pour la petite

faune, leur cartographie et leur intégration dans la Base de données cartographiques de la Commune ;

- l'ouverture de pare-feu autour des bosquets sacrés pour mieux les protéger des feux de brousse;
- l'élaboration des Chartes Foncières locales pour renforcer la protection des bosquets sacrés en associant les caractères « sacré, légitime et légal » au moyen d'Arrêtés Communaux les transformant en mini-zones classées ;
- les opérations de plantation d'appoint dans les bosquets sacrés : cette expérimentation a déjà eu lieu avec l'appui de SEMAFO dans les bosquets des villages de Kietou, Pani et Sio. Cette action est à élargir aux autres localités de la Commune pour mieux renforcer les reliques de forêts encore existants ;
- la maîtrise de l'extension de l'orpaillage qui requiert une concertation élargie et soutenue entre les différentes catégories d'acteurs de la Commune et des ministères concernés.

#### **4.4. Les mines et l'orpaillage**

##### **4.4.1. Situation des mines industrielles dans la commune**

La Commune de Pompoï est impactée par les activités de deux industries minières, ROXGOLD et SEMAFO. ROXGOLD à partir de l'extension de Yaramoko touche le village de San. Quant à SEMAFO, elle impacte quatre (04) village de la Commune de Pompoï (Konkoliko, Sio, Kiétou, Pani) où son empreinte s'étend sur près de 800ha<sup>11</sup>.

##### **4.4.2. L'orpaillage dans la Commune de Pompoï**

Sur le territoire de la Commune de Pompoï, on dénombre quatre sites d'orpaillage dans les villages de Kokoï, Pompoï, San et Pana. Les chiffres de populations qui sont sur ces sites sont variables selon les périodes de l'année, selon les rendements enregistrés et les difficultés d'accès au minerai. Le site de Kokoï par exemple peut enregistrer entre 1000 et 1500 personnes. La majorité sont des burkinabè en provenance de Dori, Bobo/Banzon, Bagassi et Ouagadougou. Les orpailleurs sont relativement bien organisés sur les différents sites d'orpaillage. Dans les sites de Kokoï, San et Pana, l'organisation repose sur la hiérarchie des pouvoirs (surtout financiers).

L'apport démographique des orpailleurs se fait plus sentir dans le secteur de la santé, de l'hydraulique et de l'éducation. De l'avis des orpailleurs, ils sont exposés à plusieurs facteurs de risque dont la promiscuité, la poussière, les intoxications dues à la manipulation de certains produits chimiques. A cela s'ajoutent la consommation de drogues et d'alcool et les maladies sexuellement transmissibles. De plus ils travaillent dans des conditions extrêmement dangereuses avec peu ou pas d'équipement de sécurité (mauvaise ventilation dans les fosses, accident de travail, mauvaises conditions d'hygiène, etc.)

---

<sup>11</sup> Le manque d'informations relatives à SEMAFO limite les analyses quant à l'impact de cette société minière sur la commune



L'orpaillage contribue à améliorer sensiblement le niveau de vie des orpailleurs. Officiellement, les orpailleurs doivent vendre leur production aux comptoirs d'achat officiels. Là, le prix est faible et fluctue régulièrement, soit 12500F/g. Cependant ils préfèrent vendre aux acheteurs non officiels qui payent à des prix un peu plus élevés et plus stables, autour de 22 500F/g à la date d'avril 2013<sup>12</sup>. Les gains engrangés par l'orpaillage, même s'ils ne sont pas réguliers, contribuent énormément à l'essor économique dans la zone particulièrement à Pompoï car de nombreuses activités connexes se sont créées.

Malgré un certain nombre d'effets positifs tels les gains financiers et les investissements que cela peut permettre, l'exploitation artisanale de l'or engendre dans la Commune de sérieux problèmes environnementaux. Il se pose principalement la question environnementale majeure liée à l'utilisation des produits chimiques dangereux qui polluent davantage l'environnement (le mercure et le cyanure), la déforestation massive, la dégradation des espaces utiles à l'agriculture,

Conscients des effets désastreux de leurs activités sur l'environnement, les responsables des orpailleurs de Pompoï et de Kokoï, estiment que les orpailleurs peuvent et doivent contribuer à la protection et la restauration de l'environnement. Ils préconisent les opérations de reboisement. Par ailleurs, il est nécessaire que des actions de mobilisation des orpailleurs soient entreprises pour leurs contributions à l'action communale.

#### **4.5. Potentiel économique local de la Commune de Pompoï**

##### **4.5.1. Filières agricoles porteuses**

L'agriculture a la part contributive la plus importante dans l'économie de la Commune avec environ 60%. C'est dire que ce secteur d'activité mérite plus de renfort et plus de place dans le PCD.

La région de la Boucle du Mouhoun étant réputé être une grande zone de production cotonnière, les autres spéculations ne bénéficient pas de la visibilité nécessaire pour être plus valorisées. Et pourtant, certaines filières agricoles sont porteuses d'espoir pour la Commune en raison de la qualité des sols. Il s'agit :

- de la filière riz : la variété TS2 est très recherchée. Le coût de production d'un Kg de riz est de 44 à 66 Francs en fonction du système de production (manuel, semi-mécanisé ou mécanisé), ce qui donne un revenu net de 100000 à 150000 FCFA/ha(EIES-ROX GOLD, 2016) ;
- de la filière oignon dont le coût de production est de 45 FCFA/kg et une marge de 35 FCFA/kg, ce qui donne une marge de 1225000 FCFA/ha. Cette spéculation a plusieurs opportunités en raison de la demande sous régionale non couverte et de la possibilité d'étalement de la production dans le temps. Il reste à multiplier les infrastructures de stockage adéquates de l'oignon.

---

<sup>12</sup>Roxgold. Etudes d'Impact environnementale et Sociale du projet Yaramoko, Volume1. Juillet 2014  
*PCD Pompoï - 2018-2022 - Rapport final*

Les autres spéculations comme la tomate est à 22 tonnes/ha et les choux à 36 tonnes/ha. Les prix de ces deux produits sont très fluctuants sur le marché d'une saison à l'autre et présente des opportunités pour les agriculteurs.

#### **4.5.2. L'orpaillage**

L'orpaillage et ses activités connexes représentent environ 20% (Rox gold, 2014) de l'économie communale. Il constitue une source de revenus très appréciable pour certaines familles. Ceux qui sont dans l'orpaillage « gagnent plus d'argent liquide » même si ces gains financiers sont souvent mal utilisés voire gaspillés.

Mais de manière plus structurée, les orpailleurs, peuvent être une source de mobilisations de ressources financières pour les investissements communautaires. Organisés, ils peuvent contribuer à lever d'importants fonds pour les investissements dans la commune. Il reste que la mairie de Pompoï devrait nouer ou renouer le dialogue avec ces acteurs qui sont, pour ainsi dire, incontournables dans la vie économique de la commune.

#### **4.5.3. Filières animales porteuses**

L'élevage et ses activités connexes représentent 20% de l'activité économique de la commune. Dans le domaine de l'élevage, l'Etude EIES-Roxgold a identifié deux filières porteuses pour la Commune de Pompoï. Il s'agit de :

- la filière volaille : la Commune de Pompoï compte environ 37.904 têtes de volailles. Cette filière bénéficie d'une opportunité qui est la forte demande au niveau des orpailleurs et des sites industriels miniers dans la zone (Roxgold, SEMAFO). Cette filière a juste besoin qu'on identifie des acteurs déjà engagés dans l'activité pour leur donner un appui conséquent.
- la filière porcine : la viande porcine est très concurrentielle par rapport aux autres types de viande et sa transformation est assez aisée. Il y a aussi la disponibilité des aliments locaux (drèche tirée de la fabrication du dolo). Les contraintes sont d'ordre organisationnel car les éleveurs de porcs ne sont pas organisés. Cette filière est souvent menacée par la peste porcine.

#### **4.5.4. Potentiel culturels et touristiques**

Sur le plan culturel, c'est la sortie des masques à l'approche de la saison des pluies qui est une manifestation culturelle majeure. Elle concerne cinq (5) villages : Sio, Kokoï, Pompoï, San, et Battiti. La sortie des masques fait l'objet d'un festival à Sio dont la 2<sup>ème</sup> édition a eu lieu en 2015. Du reste les jeunes de Pompoï envisagent organiser, en collaboration avec les détenteurs des savoirs sur les masques, un Festival de masques à l'échelle Communale. La valorisation du potentiel culturel des masques pourrait contribuer au développement du tourisme encore inexistant.

En outre, la forêt de Pana et le Mont Konkoliko sont des sites à valeur touristique très significatives et il reste à identifier d'autres niches écologiques d'animaux sauvages sacrés ou pas qui existent dans plusieurs villages (Boas, Caïmans, tortues géantes, etc.) et tracer un

circuit touristique qui pourrait attirer les visiteurs locaux et étrangers. Ceci exige la formation de guides touristiques ayant au moins une facilité de communication. Déjà, les jeunes et les vieux rencontrés à Pompoï entendent travailler à la protection de 33 forêts sacrés recensés dans la Commune.

#### **4.5.5. Artisanat**

Le potentiel existe dans l'artisanat de service (menuiserie, maçonnerie, couture, coiffure, réparation d'engins ou d'appareils), dans l'artisanat utilitaire (fabrication d'équipement agricole, forge, soudure et menuiserie métallique) et dans l'artisanat d'art (tissage, teinture, vannerie et poterie).

La présence des sociétés minières et l'afflux des orpailleurs ont créé une demande en artisanat utilitaire et de service (installation de clôture en grillage, construction de bâtiments, équipement en meubles métalliques et bois, etc...).

La Commune de Pompoï devrait travailler à identifier les secteurs de l'artisanat qui méritent d'être soutenus en priorité tout en travaillant à développer les autres et éviter leur disparition sur le marché local et régional.

#### **4.5.6. Produits forestiers non ligneux et faune**

L'exploitation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) tels que le karité et le néré pour la fabrication du soubala et de beurre de karité faite par les femmes. Le revenu annuel moyen par femme formatrice de néré est estimé à 50.000 F CFA. En dehors de l'amende de karité, les autres fruits ne sont pas encore bien valorisés (pain de singe, liane, raisin local, etc.). Les jus de fruits de liane et de tamarin sont surtout utilisés pour la préparation du tô mais ne sont pas encore commercialisés. Concernant le miel, l'exploitation est faite jusque-là au moyen des ruches traditionnelles.

### **V. INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN A L'ECONOMIE LOCALE**

Les activités économiques ont aussi pour support les infrastructures de base comme les routes et l'électricité.

#### **5.1. Les routes**

Quoique traversée par les rails, la Commune de Pompoï souffre aujourd'hui de la suppression de l'escale de Pompoï-Gare qui a, pendant des décennies auparavant, contribué au développement de l'activité économique. L'impraticabilité des routes et des pistes contribue à ralentir considérablement l'activité économique. La départementale D111 qui relie Pompoï à Bagassi au Sud et à Safané au Nord nécessite un aménagement conséquent. Par ailleurs, trois villages (Pana, Battiti et Pompoï) ont exprimé le besoin de voir leurs pistes réhabilitées et le village de Pompoï-gare demande à ce que le plaidoyer soit fait pour une réouverture de cette petite gare ferroviaire. Ces demandes sont du reste appuyées par l'exécutif communal qui prévoit dans ses priorités la réhabilitation de la route intercommunale Pompoï-Kahio-Wahabou long de 25km.

#### **5.2. L'énergie**

Concernant l'énergie, la Commune vient d'être connectée au réseau SONABEL et ceci a donné un coup de pouce à de nombreuses activités économiques (commerce, artisanat, communication, etc.). Cependant, pour le moment, peu de ménages ou de services publics ou

privés sont servis en courant électrique. Les alternatives actuelles sont celles des groupes électrogènes et de lampes solaires. L'ambition de certaines localités comme Pompoï-Gare, c'est de disposer tout de suite de l'électricité

A propos des télécommunications et postes, la couverture téléphonique est assurée par les trois opérateurs de téléphonies TEMOB, ORANGE et TELECEL.

## **VI. GOUVERNANCE ET FINANCE LOCALE**

### **6.1. Bilan et analyse du PCD en cours**

L'équipe de la Mairie a fait un bilan global de la mise en œuvre du PCD en cours. Ainsi, sur 65 actions retenues et budgétisées pour le PCD 2014-2018, la situation à la période de juin 2017 est la suivante :

En termes de réalisations physiques, on note qu'il y a :

- 25 actions entièrement réalisées ;
- 9 actions en cours de réalisation ;
- 31 actions non entamées.

Ceci donne un taux de réalisation physique de 52,3% à la période de mi-juin 2017. Sur une prévision financière de 470 811 500 F CFA, on enregistre une mobilisation de 249 385 708 FCFA soit un taux de réalisation de 52,96%. Le reliquat est de 221 445 792 F CFA

### **6.2. Les constats et les leçons tirées**

Au bilan de l'exécution physique et financière, l'on peut ajouter les constats suivants :

- l'insuffisance de mobilisation des Partenaires financiers : en dehors des partenaires habituels comme le PNGT2, VARENA-ASSO, le FPDCT auxquels sont venus s'ajouter le PRGLA et le PACOF-GRN, il était difficile pour l'équipe communale de mobiliser d'autres partenaires étant donné que Pompoï n'a pas de partenaire dans la Coopération décentralisée (jumelage) ;
- l'existence de domaines considérés comme « les maillons faibles » dans la mise œuvre du PCD : en effet, deux domaines principaux n'ont pas connu des réalisations significatives durant cette période. Il s'agit du domaine des formations et du renforcement des capacités et du domaine des études de faisabilité et la réalisation des aménagements de bas-fonds et des barrages ;
- la mauvaise gestion des procédures de passations de marchés par les autres entités de l'Etat ;
- l'insuffisance de la concertation locale périodique pour partager les résultats acquis et les difficultés rencontrées par l'exécutif ;
- la situation catastrophique en matière de mobilisation de ressources internes.

**Tableau 9 : Bilan de la mise en œuvre du PCD 2004-2018**

Source de financement	N°	Activités	Localisation	Coût total (travaux + suivi)	Observations
<b>GESTION 2014</b>					
RT	01	Réfection de logement enseignant	San	3 065 308	
Subventions PNGT 2-3	02	Construction de 8 boutiques de marché	Pompoï	13 996 192	
FPDCT	03	Acquisition de 35 tables bancs	LDP/Pompoï	1 312 750	
ACRIC	04	Construction de 2 hangars	Konkoliko	7 166 671	
FP	05	Réhabilitation des installations solaires	Pompoï	1 233 700	
FP	06	Acquisition de matériel, outillage et mobilier de bureau	Pompoï	2 499 830	
Subventions PNGT 2-3	07	Reboisement de 3 ha	11 villages	900 000	
Subventions PNGT 2-3	08	Acquisition de matériel pour réalisation de 96 fosses fumières	11 villages	2 964 160	
Subventions FPDCT	09	Construction de 2 salles de classe	LDP/Pompoï	13 481 238	
<b>TOTAL 2014</b>				<b>46 619 849</b>	
<b>GESTION 2015</b>					
Subventions PNGT 2-3	10	Construction de 8 boutiques	Pompoï	13 990 014	
Subventions PNGT 2-3	11	Réalisation de 98 fosses fumières	11 villages	2 943 000	
Subventions PNGT 2-3	12	Reboisement individuel	11 villages	990 000	
Subventions FPDCT	13	Construction de 2 salles de classe	Pompoï	13 861 991	
Subventions FPDCT	14	Acquisition de 132 tables – bancs	Pompoï	4 485 888	
Subventions PACOF GRN	15	Construction de 2 bureaux SFR	Pompoï	4 580 245	
Subventions PACOF GRN	16	Réalisation d'un parc de vaccination	Konkoliko	7 025 120	
Subventions PACOF GRN	17	Protection des berges du cours d'eau de Fégué	Fégué	2 973 700	
Subventions PACOF GRN	18	Construction de quatre (04) boutiques de marché	Pompoï	5 827 755	
Subventions PACOF GRN	19	Construction d'un magasin de stockage	Konkoliko	4 859 154	
FP	20	Acquisition matériel informatique	Pompoï	1 499 190	
<b>Total 2015</b>				<b>63 036 057</b>	
<b>GESTION 2016</b>					
Subventions FPDCT	21	Construction de 4 chambres de l'auberge communale	Pompoï	15 103 369	
Subventions	22	Construction d'un magasin de	Pompoï	9 648 770	

Source de financement	N°	Activités	Localisation	Coût total (travaux + suivi)	Observations
PACOF GRN		stockage			
Subventions PACOF GRN	23	Réalisation d'un parc de vaccination	Pana	5 504 900	
Subventions PACOF GRN	24	Réalisation d'un parc de vaccination	San	5 044 890	
FP	25	Réalisation de latrines à 2 postes	Pompoï	2 019 471	
FP	26	Acquisition de mobilier au profit de la Mairie	Pompoï	885 000	
FP	27	Acquisition de matériel informatique	Pompoï	498 000	
Total 2016				38 704 400	
Total 2014-2015 –2016				148 360 306	
<b>GESTION 2017</b>					
	28	Réalisation de 3 salles de classe	Pompoï-gare		En cours d'exécution
	29	Réalisation de 10 boutiques de marché	Pompoï		En cours d'exécution
	30	Réalisation de 3 forages pastoraux	Pompoï, Kokoï, Battiti,		En cours d'exécution
	31	Réalisation d'un parc de vaccination	Fégué		En cours d'exécution

## VII. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC : POTENTIEL, CONTRAINTES, SOLUTIONS

A l'issue de l'étude diagnostic menée à Pompoï pour la mise à jour du PCD, le potentiel et les contraintes de développement sont résumés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 10 : Synthèse du diagnostic de Pompoï-Potentiels, contraintes, solutions**

Potentiel	Contraintes	Actions /solutions
<b>Secteur de l'éducation</b>		
- 0-15 ans (3 840 garçons, 3 552 filles) = 7 392 enfants scolarisables soit 49,38% de la population - 9 écoles	- Insuffisance d'infrastructure éducatives : 9 écoles ; (dans l'absolu 136 élèves par classe) ; - Abandon scolaire (32 cas en 2016-2017) lié à l'orpaillage ou faute de moyens financiers des parents.	- Construction de nouvelles infrastructures en respectant les normes éducatives. - Surveillance accrue du phénomène d'abandon. - Réponses appropriées de la part des acteurs de l'éducation, les parents surtout.
15-19 ans (761 garçons, 575 filles) = 1336 enfants pour le post-primaire ; - Deux (2) CEG ouverts	- Insuffisance d'infrastructure : 2 CEG (dans l'absolu, 167 élèves par classe) ; - Déficit d'enseignant dans le post-primaire.	- Construction de nouveaux établissements post-primaires ; - Affectation de personnels complémentaires.
<b>Secteur de la santé</b>		
- Trois (3) CSPS ; - 14 971 habitants (7 405 hommes, 7 566 femmes) ;	- Manque d'équipement médicotechnique ; - Absence de laboratoire d'analyse médicale ; - Insuffisance du personnel soignant ; - Insuffisance des MEG ; - Insuffisance de logements pour le personnel ; - Des salles de soins exigües (qui ne respectent pas les normes).	- Construction de nouveaux CSPS ; - Affectation de personnels complémentaires ; - Construction d'un laboratoire d'analyse médicale.
<b>Eau, hygiène et assainissement</b>		
- 50 forages fonctionnels ; - 5 forages non fonctionnels (en panne).	- 262 hbts /forage. Ratio au-dessus de la norme nationale qui est de 250hbs/forage) : - Mauvaise gestion de certains forages.	- Réalisation de nouveaux forages : 9 forages demandés par les villages, 20 forages demandés par la mairie.
-810 latrines réalisées et réhabilitées -De nombreux ménages sans latrines (WC) ; -Pour les latrines, il est juste demandé une contribution en main d'œuvre (travaux physiques) aux ménages.	- Mauvais entretien des latrines dans les ménages - Insuffisance d'entretien des latrines scolaires ;	<i>Normes OMS</i> : 1 latrine pour 50 élèves - Construire des latrines en nombres suffisant pour les ménages, les institutions et les lieux publics ; - Former les ménages pour l'entretien.

Potentiel	Contraintes	Actions /solutions
<b>Agriculture</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Terres fertiles ;</li> <li>- Bas-fonds aménageables (San : 60 ha ; Konkoliko : 60 ha ; Pompoï : 80 ha ; Féguè : 40ha ; Pana 50 ha...) ;</li> <li>- De nombreux sites potentiels pour barrages (Konkoliko, Battiti, Pompoï, Féguè, Kiétou...) ;</li> <li>- Niveau de mécanisation acceptable de l'agriculture (traction animale, tracteur,..) ;</li> <li>- Niveau de rendement et de production acceptable ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisation des produits phytosanitaires non homologués (pesticides, herbicides) ;</li> <li>- Destruction et le grignotage des terres cultivables par l'orpaillage et les industries minières (44 ha environ orpaillage et 800 ha pour SEMAFO);</li> <li>- Détournement de la main d'œuvre familiale au profit de l'orpaillage ;</li> <li>- Clarification insuffisante des statuts des terres de bas-fonds pendant les aménagements ;</li> <li>- Insuffisances des infrastructures de stockage ;</li> <li>- Manque de locaux adaptés pour le Service de l'agriculture (les bâtiments hérités du Projet PDRI-HKM ne sont pas adaptés).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôler et réprimer l'utilisation frauduleuse des produits phyto sanitaires ;</li> <li>- Restaurer des sites d'orpaillages ;</li> <li>- Clarifier les statuts fonciers des bas-fonds avant les aménagements ;</li> <li>- Aménager suffisamment les bas-fonds (riz pluvial, maraichage,..) ;</li> <li>- Construire des infrastructures de stockage (magasins) ;</li> <li>- Construire des locaux pour le Service de l'Agriculture.</li> <li>-Restauration des sols (cordons pierreux, Fosses fumières, etc.)</li> <li>-Mettre en place des unités-modèles de transformation de produits agricole (riz, tomate, manioc...)</li> </ul>
<b>Ressource animale</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cheptel important (3766 bovins ; 5702 ovins ; 7615 caprins ; 3705 porcins, 37 904 volailles) ;</li> <li>- Qualité du pâturage acceptable ;</li> <li>- Disponibilité en eau d'abreuvement ;</li> <li>- Marché florissant (75 595 000 FCFA générés de 2012 à 2016) soit 15 118 000 francs par an sur la base des demandes d'autorisations de vente.</li> <li>- Cuir et peaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Obstruction des pistes à bétail ;</li> <li>- Insuffisances des forages pastoraux ;</li> <li>- Insuffisance de zone de pâture ;</li> <li>- Non maîtrise des épizooties : (grippe aviaire dont la réponse doit nationale</li> <li>-gestion des Maladies contagieuses (maladie de Newcastle par exemple)</li> <li>- Insuffisance de parcs de vaccination ;</li> <li>- Conflits avec les agriculteurs ;</li> <li>- Acteurs ne sont pas suffisamment organisés (filère porcine par exemple).</li> <li>- Manque d'abattoir ;</li> <li>- Abandon de l'activité sur la volaille après formation ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former les acteurs pour la maîtrise des épizooties ;</li> <li>- Réhabiliter la piste à bétail ;</li> <li>- Construire suffisamment des parcs de vaccination ;</li> <li>- Construire un abattoir ;</li> <li>- Mieux organiser les acteurs des filières animales ;</li> <li>- Construire des locaux pour le Service des Ressources Animales y compris le magasin ;</li> <li>- Former les acteurs déjà engagés dans les filières ;</li> <li>- Réaliser des forages pastoraux.</li> </ul>



Potentiel	Contraintes	Actions /solutions
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de locaux pour le Service de l'environnement ;</li> <li>- difficultés d'accès en toutes saisons aux parcs de vaccination, aux pâturages et points d'eau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Travail d'information auprès des populations car beaucoup ignorent que le vétérinaire est là aussi pour vacciner la volaille aussi.</li> <li>-Mettre une unité-modèle d'élevage par type de bétail (porc, ovins, bovin, volaille) ;</li> </ul>
<b>Environnement et foresterie</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faune diversifiée, 27 espèces identifiées ;</li> <li>- Forêts et nombreux bosquets sacrés (forêt de Pana et Konkoliko, 33 bosquets sacrés, forêts galeries, ...) ;</li> <li>- Bon potentiel de produits forestiers non ligneux (amende de Karité, néré, fruits des lianes, tamarin, miel, ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-PFNL insuffisamment exploités ;</li> <li>- Feux de brousse ;</li> <li>- Extension des zones d'orpaillage et des industries extractives ;</li> <li>- Extensions anarchiques des champs ;</li> <li>- Braconnage ;</li> <li>- Manque de locaux pour le Service de l'environnement ;</li> <li>- Absence de pépinière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- délimiter et classer les bosquets sacrés ;</li> <li>-ouvrir les pare-feu autour des bosquets sacrés ;</li> <li>- faire des conventions locales pour renforcer la protection des bosquets ;</li> <li>- plantation d'appoint dans les bosquets sacrés ;</li> <li>- Faire du reboisement dans les écoles ;</li> <li>- Restaurer les sites d'orpaillages ;</li> <li>- Organiser l'exploitation des PFNL</li> <li>- Acquérir de nouveaux équipements et monter une unité de transformation des PFNL (karité, soubala, fruits de liane, tamarin, miel)</li> <li>-Créer une forêt communale entre Pana et Pompoï (réflexion à mûrir).</li> <li>-Encourager les pépinières privées (cependant le marché n'est pas acquis car en dehors des commandes de SEMAFO, il y a peu d'achats par les particuliers dans la pépinière du Service de l'Environnement selon l'agent en poste à Pompoï !!</li> </ul>
<b>Industrie culturelle et touristique et artisanat</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Masques dans 5 villages : Sio, Kokoï, Pompoï, San, Battiti ;</li> <li>- Festival de masque à Sio (2<sup>e</sup> édition en 2015) ;</li> <li>- Forêts de Pana ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Menace de l'habitat et d'intoxication de la faune (déforestation, orpaillage, pesticide,...) ;</li> <li>- Existence de masques sacrés ne pouvant prendre part à un festival ;</li> <li>- La culture du tourisme faiblement ancrée dans les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener une étude plus approfondie sur le potentiel culturel et touristique ;</li> <li>- Pérenniser le festival des masques de Sio ;</li> <li>- Crée un festival de masques à l'échelle communale ;</li> </ul>

Potentiel	Contraintes	Actions /solutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pic de Konkoliko ;</li> <li>- Niches écologiques d'animaux sacrées sauvages (Boa, caïman, tortue géante, ...) ;</li> <li>- Artisanat de service ;</li> <li>- Artisanat utilitaire ;</li> <li>- Artisanat d'art ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>habitudes des populations ;</li> <li>- Inexistence de structure d'appui au tourisme local ;</li> <li>Très faible production quantitative de l'artisanat ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter l'offre d'hébergement dans la Commune ;</li> <li>- Créer des journées culturelles de la Commune ;</li> <li>- Mettre à la disposition des artisans une source d'énergie adaptée à leurs activités (solaire, courant alternatif) ;</li> <li>- Former les artisans déjà engagés dans leurs métiers (mécanique agricole comme l'entretien et réparation des tracteurs, motopompes,;</li> <li>-Relancer la production et écoulement du Faso Danfani de Toun-tou fani à Pompoï</li> <li>-Relancer la production de la poterie à Battiti.</li> <li>...</li> </ul>
<b>Les routes</b>		
<p>Plusieurs axes à améliorer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- RD111 (axe Bagassi-Pompoï-Safané ; (50 km)</li> <li>- Pompoï -Wahabou (25 km) ;</li> <li>- Pompoï-Battiti-Siby (30 Km)</li> <li>- Pompoï-Pana ;(10 km)</li> <li>-Pompoï-Konkoliko (25 km)</li> <li>Pompoï-San (4 km)</li> <li>- Caractère intercommunal de certains axes ;</li> <li>- Deux marchés importants : Konkoliko et Pompoï</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Axes routiers non praticables en toutes saisons ;</li> <li>- Complexité des procédures de gestion des projets intercommunaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement des principaux axes routiers ;</li> <li>- Aménagement des pistes rurales inter villages (forte demande) ;</li> <li>- Mettre en place l'intercommunalité pour la gestion de certains projets intercommunaux ;</li> </ul>
<b>L'énergie</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commune inter connecté au réseau SONABEL ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Coût élevé des branchements</li> <li>-Accessibilité à l'énergie solaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Former les jeunes dans l'installation du solaire et pour le courant continu</li> </ul>
<b>Gouvernance et finance locale</b>		

Potentiel	Contraintes	Actions /solutions
<p>- Bilan PCD en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 25 actions entièrement réalisées</li> <li>• 9 actions en cours de réalisation</li> <li>• 31 actions non entamées soit 52,3% de réalisation physique et 52,96% d'exécution financière</li> </ul> <p>-Unités économiques potentielles identifiées (abattoir, marché à bétail, etc.) ;</p> <p>-Nouveau groupe de contributeurs importants identifié : <b>les orpailleurs</b> ;</p> <p>-Rehaussement substantiel du niveau de contribution du Fond Minier (1% du chiffre d'affaires) ;</p>	<p>-Dépenses de fonctionnement de 2014 et 2015 de la Commune respectivement de 49,33% et 36,75%, ce qui est au-delà de la norme qui est de 30%.</p> <p>-Insuffisance de mobilisation des Partenaires financiers ;</p> <p>-Existence de domaines considérés comme « les maillons faibles » dans la mise en œuvre du PCD ;</p> <p>-Mauvaise gestion des procédures de passations de marchés par les autres entités de l'Etat ;</p> <p>-Insuffisance de la concertation locale périodique pour partager les résultats acquis et les difficultés rencontrées par l'exécutif ;</p> <p>-Situation catastrophique en matière de mobilisation de ressources internes ;</p> <p>-Insuffisance de l'expertise locale.</p>	<p>-Améliorer les procédures de passation de marchés ;</p> <p>-Améliorer l'assiette fiscale ;</p> <p>-Créer plus d'unités économiques pour la Commune (abattoir demandé, marché à bétail, etc. ;</p> <p>-Soutenir les activités d'économie locales (filières agricoles, filière animale, industrie culturelle et touristique, etc.).</p> <p>-Service d'accompagnement aux entreprises d'économie locales ;</p> <p>-Créer un service municipal d'élevage pour appuyer les éleveurs ;</p> <p>-Mettre en place un Comité Communal qui serait un répondant du Comité de suivi de la mise en œuvre du Fond Minier = Comité Communal de Gestion du Fond Minier</p>

***DEUXIEME PARTIE***  
***LES ORIENTATIONS DE DEVELOPPEMENT DE LA***  
***COMMUNE***  
***POUR LA PERIODE 2018-2022***

## INTRODUCTION

Le PCD de Pompoï, dans sa fonction de territorialisation des politiques et stratégies nationales de développement à l'échelle locale, doit prendre en compte le référentiel national actuel de développement qu'est le PNDES, dans le sens d'une contribution à l'atteinte des effets escomptés. Le PCD de Pompoï 2018-2022 s'inscrit dans le contexte également des Objectifs de Développement Durables des Nations Unies (ODD). Il est articulé autour d'une vision et de cinq axes de développement.

### I. LA VISION DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

La vision de développement de la Commune à l'horizon 2030 est ainsi formulée : *"A l'horizon 2030, Pompoï est une Commune ouverte sur son environnement où l'autosuffisance alimentaire est assurée dans un espace économique dynamique fondé sur une jeunesse pleinement consciente de sa responsabilité et une population économiquement épanouie et affirmant ses valeurs culturelles"*.

*Cette vision tire son essence de la vision du PNDES qui est formulée ainsi qu'il suit : "Le Burkina Faso, une nation démocratique, unie et solidaire, transformant la structure de son économie pour réaliser une croissance forte et inclusive, au moyen de modes de consommation et de production durables". Le PNDES se donne comme objectif global de "transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social"*.

### II. LES AXES ET OBJECTIFS SPECIFIQUES DE DEVELOPPEMENT

Les axes de développement tels que définis par les acteurs communaux sont déclinés en Objectifs Spécifiques (OS), qui sont :

#### **Axe d'intervention 1 : améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité**

- Objectif spécifique 1.1 : améliorer l'offre en infrastructures éducatives ;
- Objectif spécifique 1.2 : améliorer l'offre en matière de santé par la réalisation d'infrastructures de qualité ;
- Objectif spécifique 1.3 : améliorer la couverture des besoins en eau potable et le niveau d'assainissement dans la Commune.

#### **Axe d'intervention 2 : améliorer les niveaux de productions agro-sylvo-pastorales**

- Objectif spécifique 2.1 : accroître la production agricole ;
- Objectif spécifique 2.2 : améliorer l'accès aux infrastructures pastorales et l'alimentation du bétail en toute saison ;
- Objectif spécifique 2.3 : améliorer la gestion des ressources forestières et les autres ressources naturelles.

### **Axe d'intervention 3 : dynamiser l'économie locale inclusive à travers l'appui aux niches économiques porteuses et le renforcement des capacités des acteurs économiques**

- Objectif spécifique 3.1 : développer les niches économiques locales ;
- Objectif spécifique 3.2 : améliorer les capacités des acteurs économiques tenant compte de l'inclusion des femmes et des jeunes.

### **Axe d'intervention 4 : améliorer les secteurs de soutien à la production**

- Objectif spécifique 4.1 : améliorer l'accessibilité de la commune et des villages ;
- Objectif spécifique 4.2 : améliorer le niveau d'accès à l'énergie ;
- Objectif spécifique 4.3 : renforcer la communication pour le développement.

### **Axe d'intervention 5 : Améliorer la gouvernance et les finances locales**

- Objectif spécifique 5.1 : améliorer l'assiette fiscale ;
- Objectif spécifique 5.2 : renforcer les capacités institutionnelles.

***TROISIEME PARTIE***  
***PRIORISATION ET PLANIFICATION DES ACTIONS***  
***DU PLAN POUR LA PERIODE 2018-2022***

## **INTRODUCTION**

Dans le contexte des Communes en milieu rural burkinabè, « tout est prioritaire ». Cependant, les acteurs locaux de Pompoï notamment les élus et les Organisations de la Société Civile (OSC) ont gardé à l'esprit que tout n'est pas réalisable au même moment surtout que pour certaines actions, la Commune ne dispose pas d'expertises locales requises. C'est pourquoi, l'exercice de priorisation a été mené avec le maximum d'objectivité et de lucidité. Par ailleurs, la budgétisation a été un exercice difficile pour les acteurs locaux car seuls les représentants des Services Techniques et PTF disposaient de références en matière de coût de réalisation dans les différents domaines d'activité. Les tableaux ci-dessous font la synthèse des priorités par secteur d'activité et de la budgétisation y relative.



## I. PRIORISATION DES ACTIONS

### 1.1. AXES D'INTERVENTION 1 : AMELIORER L'ACCES DES POPULATIONS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE DE QUALITE

✓ **Objectif spécifique 1** : Améliorer l'offre en infrastructures éducatives

N°	Actions	Source du besoin	Localisation proposée	Ordre de priorité	A retenir (oui/non) Préciser Quantité si nécessaire
	<b>Besoins exprimés lors du diagnostic</b>				
1	Construire une inspection primaire	Maire et son conseil	Pompoï	1	Oui
2	Acquérir des tables-bancs	Maire et son conseil		2	Oui pour 700 tables-bancs
3	Construire écoles à 6 classes	Mairie	2 <sup>ème</sup> école de Konkoliko	2	Oui,
4	Construire 3 salles de classes	Maire et son conseil	CEG de Konkoliko pour lycée	2	Oui
5	Construire 9 salles de classes pour normalisation des écoles	Maire et son conseil	Kokoï, San, Pana	2	Oui
6	Réhabiliter logement des Maîtres	San, Battiti, Pompoï, Sio	San, Battiti, Pompoï, Sio		Non
7	Construire de quatre (4) logements en plus des latrines	Konkoliko	Konkoliko		Non
8	Construire un CEG (collège d'enseignement général).	Sio et Pompoï-gare	Sio et Pompoï-gare	4	Oui pour Sio Non pour Pompoï-gare
9	Construire un bâtiment administratif	Konkoliko	CEG de Konkoliko	3	Oui,
10	Construire des complexes scolaires	Activités du PCD non réalisée	Pompoï	5	Oui
11	Construire un CEBNEF	Activités du PCD non réalisée	Commune		Non

12	Théâtre forum sur l'inscription, le maintien et le succès des enfants à l'école	Activités du PCD non réalisée	Commune	6	Oui, contacter une troupe à Boromo
13					

✓ **Objectif spécifique 2 : Santé : Améliorer l'offre en matière de santé par la réalisation d'infrastructures de qualité**

N°	Actions	Source du besoin	Localisation proposée	Ordre de priorité	A retenir (oui/non) Préciser Quantité si nécessaire
	<b>Les actions tirées du diagnostic</b>				
1	Construire 04 CSPPS	Conseil municipal	San, Pompoï-Gare, Sio, Pana	1	Oui pour : San Non pour : Pompoï-gare, Pana, Sio
2	Réhabiliter anciens locaux CSPPS en laboratoire d'analyse médical	Conseil municipal	Pompoï	2	Oui
3	Construire un troisième logement infirmier	Kokoï	Kokoï		Non
4	Equiperment medicotechnique	Ancien PCD		4	Oui
5	Logement du personnel	Ancien PCD			Non
6	Médicaments dans les dépôts MEG	Ancien PCD		5	Oui
7	Construire 5 incinérateurs	Activité du PCD non réalisée	Pour les CSPPS	3	Oui

✓ **Objectif spécifique 3** : Améliorer la couverture des besoins en eau potable et le niveau d'assainissement dans la commune

N°	Actions	Source du besoin	Localisation proposée	Ordre de priorité	A retenir (oui/non) Préciser Quantité si nécessaire
<b>Eau potable et assainissement</b>					
1	Réaliser 10 forages	Maire et son conseil	Pompoï-gare, San, Battiti, Kokoï (3), Sio, Konkoliko, Fégué, 2 Quartiers en création à Pompoï		Oui pour : Pompoï-gare : 2 San : 2, Kokoï :1, Sio :1,Fégué :1, Pana : 1, Pompoï (2quartiers en création) : 2
2	Installer des poubelles pour la collecte des déchets	Maire et son Conseil	Pompoï		Oui
3	Identifier un lieu propice de dépôt des déchets	Maire et son Conseil	Pompoï		Oui
4	Construire des latrines publiques	Maire et son Conseil	Pompoï		Oui pour : Marché de Pompoï (batterie de 2 blocs de 3 postes) Marché de Konkoliko (batterie de 2 blocs de 2 postes)

## 1.2. AXES D'INTERVENTION 2 : AMELIORER LES NIVEAUX DE PRODUCTIONS AGRO-SYLVO-PASTORALES

### ✓ Objectif spécifique 1 : accroître la production agricole

N°	Actions	Source du besoin	Localisation proposée	Ordre de priorité	A retenir (oui/non) Préciser Quantité si nécessaire
1	Réaliser des cordons pierreux	Données diagnostic	Konkoliko, Pompoï, San	1	Oui, 100ha/an = 500
2	Former les producteurs sur la production de la fumure organique (compostage)	Données du diagnostic	Tous les villages	2	
3	Construire de fosses fumières	Données du diagnostic	Tous les villages	3	600 pour les 5ans
4	Réaliser l'étude de faisabilité/impact environnement et social pour les aménagements de bas-fonds	Fégué, Pana (80ha), Pompoï	Fégué, Pana (80ha), Pompoï	5	Oui
5	Réaliser l'étude faisabilité économique /impact environnement et social pour la réalisation des barrages	Pompoï	Pompoï	6	Oui
6	Construire un magasin de stockage de produits agricoles	Fégué	Fégué	4	Oui

✓ **Objectif spécifique 2 : Améliorer l'accès aux infrastructures pastorales et l'alimentation du bétail en toute saison**

N°	Actions	Source du besoin	Localisation	Ordre de priorité	A retenir (oui/non) Préciser Quantité si nécessaire
1	Réaliser de parc de vaccination	Kokoï,		2	Oui
2	Construire une aire d'abattage	Mairie, Pompoï		1	Oui (PRAPS)
3	Réaliser un forage				
4	Assurer la mobilisation sociale pour la réhabilitation des pistes à bétail (Sensibilisation)	Mairie	Commune	6	Oui
5	Réaliser l'étude de faisabilité pour la réhabilitation des pistes à bétail	Mairie	Commune	6	Oui
6	Réhabiliter/ rouvrir la piste à bétail	Mairie	Commune	7	Oui
7	Créer des aires de pâture	Mairie	Commune		Oui
8	Réaliser 4 forages pastoraux	Mairie	Pompoï (aire d'abattage) Konkoliko, Pana, Fégué	5	Oui
9	Construire un quai d'embarquement	Mairie			
10	Construire un magasin de stockage d'aliment de bétail	Données du diagnostic	Pompoï	3	Oui
11	Faire une étude rentabilité pour la mise en place et la gestion d'un dépôt de produits vétérinaires	Maire et son Conseil	Mairie	4	Oui

✓ **Objectif spécifique 3 : Améliorer la gestion des ressources forestières et les autres ressources naturelles**

N°	Action	Source du besoin	Localisation	Ordre de priorité	A retenir (oui/non) Préciser Quantité si nécessaire
1	Délimiter et protéger les bosquets sacrés	Données du diagnostic	Pompoi : 6 ; Pompoi-gare : 1 ; Fégué : 3 ; Battiti : 5 ; San : 2 ; Pani : 3 ; Pana : 7 ; Konkoliko : 6.	4	Oui
2	Assurer une mobilisation sociale pour la faisabilité des actions de renforcement de la protection des bosquets sacrés	Données du diagnostic	Pompoi : 6 ; Pompoi-gare : 1 ; Fégué : 3 ; Battiti : 5 ; San : 2 ; Pani : 3 ; Pana : 7 ; Konkoliko : 6.	4	Oui
3	Elaborer des chartes foncières locales	Données du diagnostic	Pompoi : 6 ; Pompoi-gare : 1 ; Fégué : 3 ; Battiti : 5 ; San : 2 ; Pani : 3 ; Pana : 7 ; Konkoliko : 6.	4	Oui
4	Prendre un arrêté de classement des 33 bosquets sacrés	Mairie	Pompoi : 6 ; Pompoi-gare : 1 ; Fégué : 3 ; Battiti : 5 ; San : 2 ; Pani : 3 ; Pana : 7 ; Konkoliko : 6.	4	Oui
5	Réaliser une pépinière communale	Mairie	Pompoi		Oui
6	Réaliser le reboisement d'appoint de la forêt villageoise de Konkoliko	Données du diagnostic	Konkoliko	2	Oui
7	Créer une forêt communale	Données du diagnostic	Pompoi	3	Oui
8	Créer des bosquets scolaires	Données du diagnostic	Ecole Pompoi-gare, Pana , Konkoliko, San	1	Oui
9	Faire une étude de faisabilité pour la réalisation d'un site écotouristique sur le cours d'eau de Fégué.	Données du diagnostic	Fégué	5	Oui

**1.3. AXE D'INTERVENTION 3 : DYNAMISER L'ECONOMIE LOCALE A TRAVERS L'APPUI AUX NICHES ECONOMIQUES PORTEUSES ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS ECONOMIQUES**

✓ **Objectif spécifique 3.1 : développer les niches économiques locales.**

N°	Actions	Source du besoin	Localisation proposée	Ordre de priorité	A retenir (oui/non) Préciser Quantité si nécessaire	
1	Aménager un jardin maraîcher (2ha)	Village Pana	Pana		Oui	
2	Organiser des rencontres d'échanges avec les orpailleurs	Commune	Commune	1	Oui	
3	Mettre en place une unité modèle <b>d'embouche bovine (centre d'apprentissage, de référence)</b>	- Porteur : ✓ éleveur individuel ✓ Communautaire : (groupement, - Recherche de partenaires - Du matériel pour le porteur - Financement des formations - accompagnement /encouragement - Porteur : ✓ Femmes et jeunes - Recherche de partenaires - Du matériel pour le porteur - Financement des formations - accompagnement /encouragement	Commune	2	Oui	
4	Mettre en place une unité modèle <b>d'embouche ovine</b>		Commune		Oui	
5	Mettre en place une unité modèle d'élevage <b>volaille locale</b>		Commune		Oui	
6	Mettre en place une unité modèle d'élevage <b>des porcs</b>		Commune		Oui	
7	Mettre en place une unité de transformation des <b>amandes de karité</b>		Commune		2	Oui
8	Mettre en place une unité de transformation des <b>graines de néré</b>		Commune			Oui
9	Mettre en place une unité de d'amélioration du conditionnement <b>du tamarin</b>		Commune			Oui
10	Acquérir des ruches kényanes et former les apiculteurs	Commune	Oui			
11	Mettre en place une unité d'étuvage du riz	Commune	Oui			
12	Acquérir du matériel et former les femmes sur la	Pana, San	Pana, San		Non	

	transformation du manioc				
13	Organiser une semaine culturelle et sportive y compris le festival des masques	Pompoï	Commune	3	Oui
14	Organiser un salon de l'Agriculture	Commune	Commune	5	Oui
15	Faire une étude de faisabilité pour l'aménagement, à but touristique du Pic de Konkoliko et du haut fourneau de San	Commune	Konkoliko	6	Oui
16	Former les jeunes et les femmes sur les techniques de maraichage	Commune	Commune	4	Oui

✓ **Objectif spécifique 2 : renforcer les capacités des acteurs économiques tenant compte de l'inclusion des femmes et des jeunes**

N°	Actions	Source du besoin	Localisation proposée	Ordre de priorité	A retenir (oui/non) Préciser Quantité si nécessaire
1	Former les acteurs déjà engagés dans la filière volaille	Eléments de diagnostic	Commune	3	Oui
2	Organiser et former les acteurs de la filière porcine	Eléments de diagnostic	Commune	3	Oui
3	Former les femmes à la gestion de leurs revenus sous forme de crédit interne	11 villages	11 villages	5	Oui
4	Former les jeunes et les femmes aux métiers et à l'auto-emploi	11 villages	11 villages	4	Oui
5	Créer un centre de formation professionnelle pour les jeunes	Pompoï	Commune	2	oui
6	Installer trois plateformes multifonctionnelles	Pani, Pana, Kiétou,	Pani, Pana, Kiétou,		Non
7	Faciliter l'accès au crédit aux femmes et aux jeunes : - négocier l'installation de la Caisse Populaire - fonds de garantie à partir du fonds minier - négocier des produits financiers adaptés	Commune	Commune	1	Oui



#### 1.4. AXE D'INTERVENTION 4 : AMELIORER LES SECTEURS DE SOUTIEN A LA PRODUCTION

##### ✓ Objectif spécifique 1 : améliorer l'accessibilité de la commune à l'énergie

N°	Actions	Source du besoin	Localisation proposée	Ordre de priorité	A retenir (oui/non) Préciser Quantité si nécessaire
<b>1</b>	<b>Routes, pistes rurales et énergie</b>	Commune	Commune		
2	RD111 Bagassi-Pompoï-Safané (50 km)	Commune	Commune	2(intercommunale)	Oui
3	Réhabiliter la route Pompoï –Kahio- Wahabou (25km)	Commune	Commune	1 (intercommunale)	Oui
4	Aménager la piste rurale Pompoï-Battiti (10 km)	Commune	Commune	4	Oui
5	Aménager la piste rurale Pompoï-Pana (12km)	Commune	Commune	4	Oui
6	Aménager piste rurale Pompoï-San (3 km)	Commune	Commune	4	
7	Aménager la piste rurale Pompoï-Kokoï-Sio-Pani-Konkoliko (25km)	Commune	Commune	3	Oui
8	Plaidoyer vers SONABEL pour connections Pompoï-gare.	Commune	Commune	5	Oui
9	Plaidoyer vers SONABEL pour connections Pompoï-Konkoliko	Commune	Axe Pompoï-Konkoliko	7	Oui
10	Réaliser l'éclairage public (voies centrales, écoles à Pompoï...)	Commune	Pompoï	6	Oui

✓ **Objectif spécifique 3 : renforcer la communication pour le développement**

N°	Actions	Source du besoin	Localisation proposée	Ordre de priorité	A retenir (oui/non) Préciser Quantité si nécessaire
1	Installer une radio communale	Mairie	Pompoï	1	Oui
2	Construire un Centre multi médias	Mairie	Pompoï		Non
3	Créer un Site Web	Mairie	Pompoï		non
4	Créer une Page Facebook	Mairie	Pompoï	1	Oui

**1.5. AXE D'INTERVENTION 5 : AMELIORER LA GOUVERNANCE ET DES FINANCES LOCALES**

✓ **Objectif spécifiques : améliorer l'assiette fiscale ;**

N°	Actions	Source du besoin	Localisation proposée	Ordre de priorité	A retenir(oui/non)Préciser Quantité si nécessaire
1	Faire une extension de l'auberge communale (précisez le nombre de chambre à ajouter + latrines)	Maire et son conseil	Pompoï	4	Oui
2	Clôturer l'auberge communale	Maire et son conseil	Pompoï	4	Oui
3	Construire un complexe d'abattoir (gros ruminants, petits ruminants, volaille)	Maire et son conseil	Pompoï	2	Oui, financement acquis (PRAPS)
4	Construire un marché à bétail avec quai d'embarquement	Pompoï	Pompoï	1	Oui
5	Réaliser une fourrière	Maire et son conseil	Pompoï	7	Oui
6	Construire des logements sociaux à but de location (à mettre en location au compte du budget de la Commune)	Maire et son conseil	Pompoï, Konkoliko	6	Oui
7	Immatriculer et actualiser le fichier des contribuables	Activité du PCD non réalisée	Commune	5	Oui
8	Organiser des séances de sensibilisation sur le civisme fiscal	Activité du PCD non réalisée		8	Oui, à travers le CCCo, théâtre forum

✓ **Objectif spécifiques : renforcer les capacités institutionnelles**

N°	Actions	Source du besoin	Localisation proposée	Ordre de priorité	A retenir(oui/non)Préciser quantité si nécessaire
1	Acheter un véhicule à quatre roues de service pour la Mairie	Maire et son conseil	Mairie	1	Oui
2	Recruter un chauffeur	Maire et son Conseil	Mairie	3	Oui
3	Acheter un véhicule à 2 roues	Maire et son Conseil	Mairie	3	Oui, mais 4 motos
4	Construire un nouveau bâtiment administratif au niveau de la mairie	Maire et son Conseil	Mairie	1	Oui
5	Construire une guérite du veilleur de nuit	Maire et son Conseil	Mairie	6	Oui
6	Construire la clôture de la mairie	Maire et son Conseil	Mairie	6	Oui
7	Construction des locaux des Services techniques (agriculture, élevage, environnement, CEB...)	Maire et son Conseil	Pompoï	2	Oui
8	Négocier installation service de Sécurité	Maire et son Conseil	Pompoï	8	Oui
9	Construire la clôture de la résidence du Préfet	Maire et son Conseil	Pompoï	6	Non, pas de la compétence de la commune
10	Acquérir du matériel informatique (ensemble)	Maire et son conseil	Mairie	4	Oui
11	Aménager des terrains de football normalisés	Activités du PCD non réalisée	Pompoï, San ,Pana, Sio Pompoï-gare	7	Oui
12	Former les conseillers et les CVD sur le suivi et l'évaluation des activités du PCD	Activité du PCD non réalisée	Commune	5	Oui
13	Former les conseillers et les CVD sur leurs rôles	Maire et son Conseil	Commune	5	Oui
14	Former les instances de gestion foncière locale (SFR, CFV, CCFV)	Maire et son Conseil	Commune	5	Oui
15	Faire le bilan de la mise en œuvre du plan chaque année (redevabilité)	Maire et son Conseil	Commune	8	Oui
16	Tenir les sessions du cadre de concertation communal	Maire et son Conseil	Commune	1	Oui
17	Suivre et évaluer (rapports périodique : annuel ? rapport global PCD)	Maire et son Conseil	Commune	9	Oui

## II. LA PLANIFICATION ET LA BUDGETISATION DES ACTIONS POUR LA PERIODE 2018-2022

Tableau 11 : Plan d'action 2018-2022

Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Financement Commune	Financement à rechercher (PTF)	Chronogramme de réalisation des actions				
							2018	2019	2020	2021	2022
<b>AXES D'INTERVENTION 1 : AMELIORER L'ACCES DES POPULATIONS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE DE QUALITE<sup>13</sup></b>											
<b>Objectif spécifique 1.1 : améliorer l'offre en infrastructures éducatives</b>											
Acquisition de tables-bancs	Unité	700	35 000	24 500 000	8 575 000	15 925 000	x	x	x	x	x
Construction écoles à 6 classes	Unité	6	6 000 000	36 000 000	12 600 000	23 400 000	x				
Construction de 3 salles de classes	Unité	3	6 000 000	18 000 000	6 300 000	11 700 000		x			
Construction de 9 salles de classes pour normalisation des écoles	Unité	9	6 000 000	54 000 000	18 900 000	35 100 000			x	x	x
Construction d'un CEG de 4 salles de classes + bloc administratif+ latrine scolaire + latrine administration	Unité	1	70 000 000	70 000 000	24 500 000	45 500 000				x	
Construction d'un bâtiment administratif +latrine	Unité	1	22 000 000	22 000 000	7 700 000	14 300 000	x				
Construction d'un complexe	Unité	1	130 000 000	130 000 000	45 500 000	84 500 000			x	x	x

<sup>13</sup> Les activités de cet axe d'intervention contribueront à l'atteinte des effets attendus de l'axe 2 du PNDES  
PCD Pompoï - 2018-2022 - Rapport final

Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Financement Commune	Financement à rechercher (PTF)	Chronogramme de réalisation des actions				
							2018	2019	2020	2021	2022
scolaire											
<b>Total OS1.1</b>				<b>354 500 000</b>	<b>124 075 000</b>	<b>230 425 000</b>					
<b>Objectif spécifique 1.2 : Améliorer l'offre en matière de santé par la réalisation d'infrastructures éducatives de qualité</b>											
Construction d'un (01) CSPS	Unité	01	60 000 000	60 000 000	21000000	39 000 000	x	x	x		
Réhabilitation anciens locaux CSPS en laboratoire d'analyse médicale	Unité	01	10 000 000	10 000 000	3 500 000	6 500 000		X			
Equipelement laboratoire d'analyse médicale	Unité	Ensemble	60 000 000	60 000 000	21000000	39 000 000			x		
Equipelement medicotechnique	Unité	Ensemble	3 000 000	3 000 000	1 050 000	1 950 000	x	x	x	x	x
Médicaments dans les dépôts MEG	Unité	Ensemble	3 000 000	3 000 000	1 050 000	1 950 000	x	x	x	x	x
Construction de 3 incinérateurs	Unité	3	1 000 000	3 000 000	1 050 000	1 950 000		x	x		
<b>Total OS1.2</b>				<b>139 000 000</b>	<b>48 650 000</b>	<b>90350 000</b>					
<b>Objectif spécifique 1.3 : Améliorer la couverture des besoins en eau potable et le niveau d'assainissement dans la commune</b>											
Réalisation de 10 forages	Unité	10	6 000 000	60 000 000	21000000	39 000 000	x	x	x	x	x
Installation des poubelles pour la collecte des déchets	Unité	20	30 000	600 000	600 000	0	x				
Identification d'un lieu propice de	Unité	PM									

Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Financement Commune	Financement à rechercher (PTF)	Chronogramme de réalisation des actions				
							2018	2019	2020	2021	2022
dépôt des déchets											
Construction des latrines publiques	Unité	10	700 000	7 000 000	2 450 000	4 550 000		x			
<b>Total OS1.3</b>				<b>67 600 000</b>	<b>24 050 000</b>	<b>43 550 000</b>					
<b>Total axe 1</b>				<b>561 100 000</b>	<b>196 775 000</b>	<b>364 325 000</b>					
<b>AXE D'INTERVENTION 2 : AMELIORER LES NIVEAUX DE PRODUCTIONS AGRO-SYLVO-PASTORALES<sup>14</sup></b>											
<b>Objectif spécifique 2.1 : accroître la production agricole</b>											
Réalisation de cordons pierreux	Unité	125	125 000	15 625 000	5 468 750	10 156 250	x	x	x	x	x
Construction de fosses fumières	Unité	500	30 000	15 000 000	5 250 000	9 750 000	x	x	x	x	x
Etude faisabilité/impact environnement et social pour l'les aménagements de bas-fonds 3 sites	Unité	3	5 000 000	15 000 000	15 000 000	0	x				
Aménagement de bas-fond	Unité	200 ha	PM				PM	PM	PM	PM	PM
Etude faisabilité économique /impact environnement et social pour la réalisation des barrages 1 site	Unité	1	7 000 000	7 000 000	7 000 000	0	x				

<sup>14</sup>Les activités de cet axe d'intervention contribueront à l'atteinte des effets attendus de l'axe 3 du PNDES  
PCD Pompoï - 2018-2022 - Rapport final

Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Financement Commune	Financement à rechercher (PTF)	Chronogramme de réalisation des actions				
							2018	2019	2020	2021	2022
Réalisation d'un barrage	Unité	1	PM				PM	PM	PM	PM	PM
Construction d'un magasin de stockage de produits agricoles	Unité	1	5 000 000	5 000 000	1 750000	3250000	x				
<b>Total OS2.1</b>				<b>57 625 000</b>	<b>34468750</b>	<b>23156250</b>					
<b>Objectif spécifique 2.2 : Améliorer l'accès aux infrastructures pastorales et l'alimentation du bétail en toute saison</b>											
Réalisation de parc de vaccination	Unité	1	6 000 000	6 000 000	2 100 000	3 900 000	x				
Construction d'une aire d'abattage	Unité	1	14 600 000	14 600 000	5 110 000	9 490 000	x				
Mobilisation sociale pour la réhabilitation des pistes à bétail (Sensibilisation)	Rencontre	2	500 000	1 000 000	1 000 000	0					
Etude de faisabilité pour la réhabilitation des pistes à bétail	Unité	1	3 000 000	3 000 000	1050000	1950000		x			
Réhabilitation de piste à bétail	Unité	1	PM				PM	PM	PM	PM	PM
Création des aires de pâture	Unité	1	PM				PM	PM	PM	PM	PM
Réalisation de 4 forages pastoraux	Unité	4	7 000 000	28 000 000	9800000	18200000			x	x	x
Construction de magasin de stockage d'aliment de bétail	Unité	1	5 000 000	5 000 000	1 750000	3 250 000	x				

Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Financement Commune	Financement à rechercher (PTF)	Chronogramme de réalisation des actions				
							2018	2019	2020	2021	2022
Etude de rentabilité pour la mise en place et la gestion d'un dépôt de produits vétérinaires	Unité	1	2 500 000	2 500 000	875000	1625000		x			
<b>Total OS2.2</b>				<b>60 100 000</b>	<b>21 685 000</b>	<b>38 415 000</b>					
<b>Objectif spécifique 2.3 : Améliorer la gestion des ressources forestières et les autres ressources naturelles</b>											
Délimitation et protection des bosquets sacrés (33 bosquets)	Unité	33	15 000	495 000	495 000	0	x	x			
Mobilisation sociale pour la faisabilité des actions de renforcement de la protection des bosquets sacrés dans 8 villages	Unité	8	25 000	200 000	200 000	0	x	x			
Elaboration de chartes foncières locales pour 33 bosquets	Unité	33					x	x	x		
Prise d'un arrêté de classement des 33 bosquets sacrés	Unité	1	0	0	0	0				x	
Réalisation de pépinière communale	Unité	1	10 000 000	10 000 000	3500000	6500000		X			
Reboisement d'appoint de la forêt villageoise de Konkoliko plants/an	Plant	2 500	1 000	2 500 000	2 500 000	0	x	x	x	x	x
Création une forêt communale	Plants	2 500	1 000	2 500 000	2 500 000	0	x	x	x	x	x



Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Financement Commune	Financement à rechercher (PTF)	Chronogramme de réalisation des actions				
							2018	2019	2020	2021	2022
plants/an											
Création des bosquets scolaires dans 4 écoles (2 400plants)	Plants	2 400	1 000	2 400 000	840000	1560000	x	x			
Acquisition du grillage pour la clôture des bosquets scolaires (16 rouleaux)	Rouleau	16	30 000	480 000	480 000	0					
Etude de faisabilité pour la réalisation d'un site écotouristique	Unité	3	3 000 000	9 000 000	3150000	5850000	x				
<b>Total OS2.3</b>				<b>27 575 000</b>	<b>13 665 000</b>	<b>13 910 000</b>					
<b>Total axe 2</b>				<b>145 300 000</b>	<b>69818750</b>	<b>75481250</b>					
<b>AXE D'INTERVENTION 3 : DYNAMISER L'ECONOMIE LOCALE A TRAVERS L'APPUI AUX NICHES ECONOMIQUES PORTEUSES ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS ECONOMIQUES<sup>15</sup></b>											
<b>Objectif spécifique 3.1 : développer les niches économiques locales.</b>											
Aménagement d'un jardin maraîcher (2ha).	Unité	1	2 000 000	2 000 000	700 000	1300000	x				
Organisation de 10 rencontres d'échanges avec les orpailleurs/	Unité	10	150 000	1 500 000	525000	975000	x	x	x	x	x
Mise en place une unité modèle	Unité	1	10 000 000	10 000 000	3500000	6500000			x		

<sup>15</sup>Les activités de cet axe d'intervention contribueront à l'atteinte des effets attendus de l'axe 3 du PNDES  
PCD Pompoï - 2018-2022 - Rapport final

Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Financement Commune	Financement à rechercher (PTF)	Chronogramme de réalisation des actions				
							2018	2019	2020	2021	2022
d'embouche bovine (10 têtes) centre d'apprentissage, de référence)											
Mise en place une unité modèle d'embouche ovine (30 têtes, semi-dur)	Unité	1	2 000 000	2 000 000	700000	1 300 000		x			
Mise en place une unité modèle d'élevage volaille locale (100 têtes)	Unité	1	2 500 000	2 500 000	875000	1 625 000	x				
Mise en place une unité modèle d'élevage des porcs (15 têtes)	Unité	1	2 500 000	2 500 000	875 000	1625000	x				
Mise en place une unité de transformation des amandes de karité	Unité	1	14 000 000	14 000 000	4 900 000	9100000		x			
Mise en place une unité de transformation des graines de néré	Unité	1	14 000 000	14 000 000	4 900 000	9100000		x			
Mise en place une unité de d'amélioration du conditionnement du tamarin (1000 sacs alimentaires)	Sacs	1 000	1000	1 000 000	350 000	650000	x				
Acquisition des ruches kényanes	Ruche	110	4 100 000	4 100 000	1 435 000	2665000			x		

Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Financement Commune	Financement à rechercher (PTF)	Chronogramme de réalisation des actions				
							2018	2019	2020	2021	2022
et former les apiculteurs (110 ruches)											
Mise en place une unité de traitement du miel	Unité	1	2 000 000	2 000 000	700 000	1 300 000			x		
Mise en place une unité d'étuvage du riz	Unité	1	20 000 000	20 000 000	7000 000	13 000 000			x		
Organisation d'une semaine culturelle et sportive y compris le festival des masques	Unité	1	5 000 000	5 000 000	1 750 000	3 250 000	x		x		x
Organisation d'un salon de l'Agriculture	Unité	1	7 000 000	7 000 000	2 450 000	4 550 000	x				
Etude de faisabilité pour l'aménagement, à but touristique du Pic de Konkoliko et du haut fourneau de San	Unité	1	3 000 000	3 000 000	1 050 000	1 950 000		x	x		
Formation des jeunes et femmes sur les techniques de maraichage (2 sessions)	Session	2	700 000	1 400 000	490 000	910 000					
<b>Total OS3.1</b>				<b>92 000 000</b>	<b>31 710 000</b>	<b>60 290 000</b>					
<b>Objectif spécifique 3.2 : renforcement des capacités des acteurs économiques</b>											

Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Financement Commune	Financement à rechercher (PTF)	Chronogramme de réalisation des actions				
							2018	2019	2020	2021	2022
Formation des jeunes et femmes sur les techniques de maraichage (2 sessions)	Session	2	1 500 000	3 000 000	1 050 000	1 950 000	x	x			
Formation des acteurs déjà engagés dans la filière volaille (2 sessions)	Session	2	1 500 000	3 000 000	1 050 000	1 950 000	x	x			
Organisation et former les acteurs de la filière porcine (2 sessions)	Session	2	1 500 000	3 000 000	1 050 000	1 950 000	x	x			
Formation des femmes à la gestion de leurs revenus sous forme ce crédit interne (2 sessions)	Session	2	1 500 000	3 000 000	1 050 000	1 950 000	x	x			
Formation des jeunes et femmes aux métiers et à l'auto-emploi (2 sessions)	Session	2	1 500 000	3 000 000	1 050 000	1 950 000	x	x			
Création d'un centre de formation professionnelle pour les jeunes	Unité	1	60 000 000	60 000 000	21 000 000	39 000 000			x		
Construction d'une maison des femmes	Unité	1	15 000 000	15 000 000	5 250 000	9 750 000	x				
Facilitation de l'accès au crédit aux femmes et aux jeunes :	Unité	1	101 000 000	101 000 000	35350000	65650000		x			

Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Financement Commune	Financement à rechercher (PTF)	Chronogramme de réalisation des actions				
							2018	2019	2020	2021	2022
- négociation pour l'installation de la Caisse Populaire											
- négociation des produits financiers adaptés											
<b>Total OS3.2</b>				<b>191 000 000</b>	<b>66 850 000</b>	<b>124 150 000</b>					
<b>Total axe 3</b>				<b>283 000 000</b>	<b>98560000</b>	<b>184440000</b>					
<b>AXE D'INTERVENTION 4 : AMELIORER LES SECTEURS DE SOUTIEN A LA PRODUCTION<sup>16</sup></b>											
<b>Objectif spécifique 4.1 : améliorer l'accessibilité de la commune et des villages et leurs accès à l'énergie</b>											
RD111 Bagassi-Pompoï-Safané (15 km)	km										
Réhabilitation de la route Pompoï-Kahio- Wahabou (25km)	km	10	PM	PM	PM	PM		PM	PM	PM	PM
Aménagement de la piste rurale Pompoï-Battiti (10 km)	km	10	PM					PM	PM	PM	PM
Aménagement de la piste rurale Pompoï-Pana (12km)	km	12	PM					PM	PM	PM	PM
Aménagement de la piste rurale	km	3	PM					PM	PM	PM	PM

<sup>16</sup>Les activités de cette axe d'intervention contribueront à l'atteinte des effets attendus de l'axe 3 du PNDES  
PCD Pompoï - 2018-2022 - Rapport final

Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Financement Commune	Financement à rechercher (PTF)	Chronogramme de réalisation des actions				
							2018	2019	2020	2021	2022
Pompoï-San (3 km)											
Aménagement de la piste rurale Pompoï-Kokoï-Sio-Pani-Konkoliko (25km)	km	25	PM					PM	PM	PM	PM
Plaidoyer vers SONABEL connections Pompoï-gare.	Unité		PM	-	-	-	PM	PM	PM	PM	PM
Plaidoyer vers SONABEL connections Pompoï-Konkoliko	Unité		PM	-	-	-	PM	PM	PM	PM	PM
Réalisation de l'éclairage public (voies centrales, écoles à Pompoï...)	Unité		PM	-	-	-	PM	PM	PM	PM	PM
<b>Total OS4.1</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>					
<b>Objectif spécifique 4.2 : renforcer la communication pour le développement</b>											
Installation d'une radio communale	Unité	1	PM								
<b>Total OS4.2</b>											
<b>Total axe</b>				<b>0</b>							
<b>AXE D'INTERVENTION 5 : AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE ET DES FINANCES LOCALES<sup>17</sup></b>											
<b>Objectif spécifique 5.1 : améliorer l'assiette fiscale</b>											

<sup>17</sup>Les activités de cet axe d'intervention contribueront à l'atteinte des effets attendus de l'axe 1 du PNDES  
PCD Pompoï - 2018-2022 - Rapport final

Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Financement Commune	Financement à rechercher (PTF)	Chronogramme de réalisation des actions				
							2018	2019	2020	2021	2022
Extension de l'auberge communale (6 chambres + latrines 2 postes)	Unité	1	18 000 000	18 000 000	6 300 000	11700000		x	x		
Clôture de l'auberge communale (1ha)	ha	1	20 000 000	20 000 000	7000000	13000000				x	
Construction d'un complexe abattoir (gros ruminants, petits ruminants, volaille)	Unité	1	10 000 000	10 000 000	3500000	6500000	x	x			
Construction d'un marché à bétail avec quai d'embarquement	Unité	1	PM	-	-	-	PM	PM	PM	PM	PM
Réalisation d'une fourrière	Unité	1	PM	-	-	-	PM	PM	PM	PM	PM
Construction de 10 logements sociaux à but de location (à mettre en location au compte du budget de la Commune)	Unité	10	8 000 000	80 000 000	28000000	52 000 000			x		
Immatriculer et actualiser le fichier des contribuables	Unité	1	PM				PM	PM	PM	PM	
<b>Total OS 5.1</b>				<b>128 000 000</b>	<b>44 800 000</b>	<b>83 200 000</b>					
<b>Objectif spécifique 5.2 : renforcer les capacités institutionnelles</b>											

Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Financement Commune	Financement à rechercher (PTF)	Chronogramme de réalisation des actions				
							2018	2019	2020	2021	2022
Achat de véhicule à 2 roues	Véhicule 2 roues	04	1 500 000	6 000 000	6 000 000	0			x		
Achat d'un véhicule à 4 roues	Véhicule 4 roues	1	PM				PM	PM	PM	PM	PM
Construction d'un nouveau bâtiment administratif au niveau de la Mairie	1	1	35 000 000	35 000 000	35 000 000	0		x			
Construction d'une guérite du veilleur de nuit	1	1	1 500 000	1 500 000	1 500 000	0	x				
Construction la clôture de la Mairie	1	1	30 000 000	30 000 000	30 000 000	0			x	x	
Construction des locaux des Services techniques (agriculture, élevage, environnement, CEB...)	Unité	4	30 000 000	120 000 000	42000000	78000000		x	x	x	
Négociation pour l'installation d'un service de Sécurité	Unité	1	PM				PM	PM	PM	PM	PM
Acquisition du matériel informatique et péri-informatique(ensemble)	Unité	Ensemble	5 000 000	5 000 000	5 000 000	0			x	x	x
Aménagement des terrains de football normalisés	Unité	5	700 000	35 000	35 000	0	x	x			



Actions	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Financement Commune	Financement à rechercher (PTF)	Chronogramme de réalisation des actions				
							2018	2019	2020	2021	2022
Formation des Conseillers municipaux et CVD sur le suivi et l'évaluation des activités du PCD	Session	1	1 500 000	1 500 000	1 500 000	0	x	x			
Formation des Conseillers municipaux et CVD sur leurs rôles	Session	1	1 500 000	1 500 000	1 500 000	0	x	x			
Formation des instances de gestion foncière locale (SFR, CFV, CCFV)	Session	4	1 500 000	6 000 000	2 100 000	3 900 000	x	x			
Tenue des sessions du cadre de concertation communal (CCCo)	Session	15	500 000	7 500 000	2 625 000	4 850 000	x	x	x	x	x
Bilan de la mise en œuvre du plan chaque année (redevabilité)		5	1 000 000	5 000 000	5 000 000	0					
Suivi évaluation (rapports périodique : annuel ? rapport global PCD)		1	5 000 000	5 000 000	5 000 000	0					
<b>Total OS5.2</b>				<b>224 035 000</b>	<b>137 285 000</b>	<b>86 750 000</b>					
<b>Total axe 5</b>				<b>352 035 000</b>	<b>182085 000</b>	<b>169950 000</b>					
<b>BUDGET TOTAL PREVISIONNEL DU PLAN</b>				<b>1 341 435 000</b>	<b>547238750</b>	<b>794196250</b>					

Le budget total du Plan Communal de Développement de Pompoï 2018-2022 s'élève à 1 341 435 000FCFA. La part contributive de la Commune se chiffre à 547 238 750FCFA soit environ 40,80% du budget global, le montant à rechercher auprès des Partenaires Techniques et Financiers est de 794 196 250 soit 59,20% du budget prévisionnel.

*PCD Pompoï - 2018-2022 - Rapport final*



## CONCLUSION

La Commune de Pompoï dispose encore de ressources naturelles (eau, sol, végétation) relativement abondantes et qui peuvent être mises à profit pour impulser un développement communautaire durable.

A cela s'ajoutent les ressources minières dont l'exploitation industrielle par SEMAFO et ROX GOLD ouvre des perspectives de retombées financières importantes qui pourraient être injectées à court et moyens terme dans les actions prioritaires identifiées par les acteurs locaux de la Commune.

Durant tout le processus de mise à jour du Plan Communal de Développement, la règle était que les acteurs locaux devraient faire preuve de réalisme et compter sur leurs capacités de mobilisation en attendant que les appuis financiers prévus dans le cadre du Fond Minier soient concrétisés par l'Etat et ses partenaires.

Le dynamisme incontestable de l'équipe communale actuelle et l'engagement indéfectible de suivre la mise en œuvre et l'évaluation qualitative des réalisations laissent espérer que la Commune de Pompoï peut effectivement créer des fondations et ouvrir des sillons pour un développement équitable et durable dans son territoire.

## Bibliographie

- Burkina Faso. Loi N° 055-2004/an du 21 décembre 2004 portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso, ensemble ses modifications et textes d'application. Edition spéciale 2016, 250 pages.
- Décret N° 2017\_0023/PRES/PM/MEMC/MINEFID portant fixation des taxes et redevances minières, 11 pages.
- Décret N° 2017\_0036/PRES/PM/MEMC/MATDSI/MINEFID/MEEVCC/MCIA portant gestion des titres miniers et autorisation, 110 pages.
- Fascicule pour la prise en compte des économies locales dans les guides méthodologique de planification locale, version finale novembre 2012, 48 pages.
- Guide méthodologique de planification locale : comment élaborer et mettre en œuvre un plan communal de développement, juin 2013, 245 pages.
- INSD : projection démographique des communes du BURKINA FASO de 2007 à 2020 mars 2017, 1865 pages.
- Le faso.net ; Environnement : Des maires s'intéressent à la protection des forêts juin 2017, 01 page.
- Plan communal de développement de Pompoï, 2014-2018, 15 pages.
- Projet AGCEDE : opportunités économiques et d'identification d'une stratégie de développement économique local, durable et inclusif dans les zones cibles du projet AGCEDE mai 2017, 71 pages.
- Référentiel technique pour la promotion des économies locales. Formulation et mise en œuvre des projets économiques. Juin 2013, 65 pages.
- ROXGOLD : Etude d'impact environnementale et sociale du projet aurifère de Yaramoko juillet 2014, 131 pages.